

**Rapport
de gestion
de la**

cpev

CAISSE DE PENSIONS
DE L'ETAT DE VAUD

2001



**CAISSE DE PENSIONS
DE L'ETAT DE VAUD**



50^e exercice

Sommaire

Conseil d'administration page 5

Rapport d'activité page 7

Prestations selon la LPP page 25

Liste des immeubles page 29

Comptes annuels page 35

– *Profits et pertes*

– *Bilan*

– *Annexe aux comptes*

Rapport de l'Organe de contrôle page 55

Annexes au rapport de gestion page 59

Conseil d'administration

(composition à la publication)

Président:

- M. Jacques-Henri BRON, avocat, Lausanne

Vice-Président:

- M. Daniel CHEVALLEY, inspecteur principal adjoint à la Police cantonale vaudoise, Lausanne

Membres:

- M. Jean MAUERHOFER, directeur d'établissement scolaire, Puidoux
- M. Eric ROCHAT, médecin, Saint-Légier
- Mme Marinette KELLENBERGER, experte comptable diplômée, Yverdon-Les-Bains

Secrétaire:

- M. Jean Daniel MARTIN, président de tribunal, Lausanne

Secrétaire suppléant:

- M. Alexandre BERNEL, avocat, Lausanne

Assiste aux séances:

- M. Pascal BROULIS, chef du Département des finances ou son représentant
- M. Giancarlo OMBELLI, secrétaire général adjoint, Moudon

La Caisse de pensions de l'État de Vaud est gérée par:

cpev

cpev

cpev

Rapport d'activité

cpev

cpev

cpev

Rapport d'activité 2001

Introduction

L'articulation du présent rapport ne diffère pas de celle adoptée lors des précédents exercices, afin de faciliter une lecture comparative. Dans le même esprit, les éléments chiffrés de l'exercice 2000 sont rappelés dans le bilan et les comptes, avec mention des différences.

Dans un souci de transparence, cette présentation du rapport de gestion et des comptes, qui sont largement diffusés, doit également permettre au lecteur qui n'est pas un familier de la Caisse d'en comprendre la structure et d'avoir une vision claire de la marche des affaires durant l'exercice considéré.

Le Conseil d'administration **1**

a) Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration a tenu 55 séances. A celles-ci s'ajoutent un nombre important de réunions de commissions et de délégations spéciales, où les membres du Conseil ont représenté la Caisse.

b) Assumant la tâche de diriger et d'administrer la Caisse (cf. art. 110 LCP), le Conseil d'administration a consacré comme à l'accoutumée une part non négligeable de son activité à la gestion des affaires courantes. Dans ce cadre, il s'est notamment penché sur de nombreux cas d'invalidités, de rachats, de maintiens d'affiliation, de libération de remboursement et de demandes d'aides par le fonds de prévoyance. Le Conseil d'administration a également traité les réclamations, de sa compétence, et a assuré le suivi des causes, en nombre relativement restreint, portées devant le Tribunal cantonal des assurances et l'autorité judiciaire fédérale de recours. A plusieurs reprises, le Conseil d'administration a été amené à prendre position dans le processus de révision de la LCP.

c) En raison de l'agitation des marchés boursiers, le Conseil d'administration a bien entendu mis un accent particulier sur la gestion financière de la Caisse. Contredisant les attentes des analystes, les valeurs mobilières suisses et étrangères ont subi une tendance baissière durant tout l'exercice. A titre d'exemple, la performance du marché suisse des actions a été aussi mauvaise que celle constatée en 1973 au moment de la crise pétrolière. Cette tendance générale a eu une influence particulièrement néfaste sur les rendements des valeurs mobilières. Elle a de plus entamé les réserves qui avaient été judicieusement constituées lors d'exercices plus favorables.

Dans ce contexte difficile, le Conseil d'administration a sollicité et obtenu des informations encore plus rapprochées et fournies qu'à l'ordinaire sur l'évolution des cours et de l'influence de cette évolution sur la fortune de la Caisse et sur ses rendements. Pour ses prises de décision, il a ainsi bénéficié des prestations étendues des services spécialisés de la Caisse gérante, avec en appui

les comités de placement, réunissant autour des représentants desdits services des spécialistes externes issus du milieu bancaire.

Le Conseil d'administration salue l'obtention par la division Finances de la gérante de la certification ISO 9001. Du point de vue logistique, l'efficacité de la gestion des titres a été notablement améliorée par la centralisation globale du dépôt des valeurs mobilières (*Global Custody*) auprès d'un établissement bancaire unique. Les placements eux-mêmes restent opérés par la caisse gérante et les prestataires externes, ces derniers dans le cadre de leurs mandats respectifs.

d) Le piètre comportement des marchés de valeurs mobilières a indirectement causé une sous-performance des investissements non-traditionnels récemment effectués par la Caisse dans un souci de diversification. Il faut toutefois relativiser l'importance de ce phénomène, compte tenu des limites imposées à ce type de placements dans le cadre de l'allocation des actifs.

e) A l'inverse, le rendement des immeubles propriété de la Caisse a connu une évolution réjouissante, qui est le fruit d'ajustements de valeurs opérés en 1999, des mesures mises en place en vue d'optimiser la gestion de ce patrimoine foncier et d'une embellie conjoncturelle.

S'agissant de la détermination de la valeur économique des immeubles de la Caisse, le Conseil a décidé de s'en tenir à la méthode consistant à capitaliser l'état locatif de l'objet (à un taux de 7 %, après retranchement des éventuels vacants structurels), sans tenir formellement compte de sa valeur vénale. Cette méthode présente en effet le double avantage d'être conforme à la politique d'investissement à long terme de la Caisse dans ce secteur et d'éviter le recours coûteux à des experts indépendants.

Du point de vue géographique, le Conseil renonce en l'état, sur la base d'une analyse fouillée, à procéder à des investissements

immobiliers à l'extérieur du canton et, a fortiori, à l'étranger. Il apparaît en effet que dans ce secteur, tant les décisions de placement que la gestion ultérieure du patrimoine nécessitent une excellente connaissance du marché, qui ne peut s'acquérir que dans un rayon d'activité restreint. Dans la même idée de garder une bonne maîtrise sur les investissements immobiliers de la Caisse, le Conseil n'envisage pas à ce jour de prises de participation dans des fonds de placements immobiliers.

f) Globalement, le rendement des placements durant l'exercice 2001, quoique positif, a été largement inférieur au taux technique légal de 4 %. Il a donc fallu recourir au fonds de compensation, alimenté par les excédents des précédents exercices, pour pallier cette insuffisance de rendement. Rappelons à cet égard que la garantie par l'Etat du rendement des capitaux de la Caisse au taux technique n'interviendrait qu'en cas d'insuffisance de ce fonds. Or, même après le prélèvement évoqué, le fonds de compensation ascende encore au montant non négligeable de 707 millions de francs.

g) Le Conseil a la mission de se préoccuper de la couverture à long terme des engagements de la Caisse. Il est assisté dans cette tâche par l'expert agréé que désigne le Conseil d'Etat en application de l'article 127 LCP. En septembre 2000, cet expert a établi un bilan technique au 31 décembre 1999 et annoncé vouloir compléter ce document par des comptes d'exploitation prévisionnels. Depuis lors et sans attendre, les services de la caisse gérante ont fort opportunément établi un bilan technique au 31 décembre 2000 et des comptes d'exploitation prévisionnels visant d'abord les exercices 2001 à 2010, puis mis à jour pour les exercices 2002 à 2011. Le Conseil d'administration dispose ainsi d'outils appropriés aux fins d'assurer la bonne marche de la Caisse à moyen terme.

Effectif des actifs

Du 1er janvier au 31 décembre 2001, nous avons enregistré une augmentation nette de l'effectif des assurés de 743 unités. En effet, ce dernier a passé de 23'036 à 23'779 (lettre I de l'annexe aux comptes). Les annexes B,C,D et E donnent des indications

détaillées sur les structures d'âges et les degrés moyens d'activité. Nous relevons que l'âge moyen des assurés est, une fois encore, en légère augmentation. Il se situe à 42 ans et 5 mois à la fin de l'année alors qu'il était, au 1er janvier, de 42 ans et 3 mois.

Effectif des pensionnés

Au cours de l'exercice 2001, l'effectif des pensionnés a évolué de la façon suivante :

Effectif au 01.01.2001

Invalides définitifs	1'654	
Invalides temporaires	32	
Retraités	5'546	
Conjoints survivants	1'666	
Enfants	889	9'787

Augmentation

Nouveaux invalides définitifs	103	
Nouveaux retraités	345	
Nouveaux conjoints survivants	118	566

Diminution

Sorties par décès		
Invalides définitifs décédés	34	
Retraités décédés	168	
Conjoints survivants décédés	56	-258

Sorties par suppression de pension

Invalides définitifs (art. 59 LCP)	3	
Conjoints survivants (art. 63 LCP)	4	-7

Mouvements: pensions temporaires

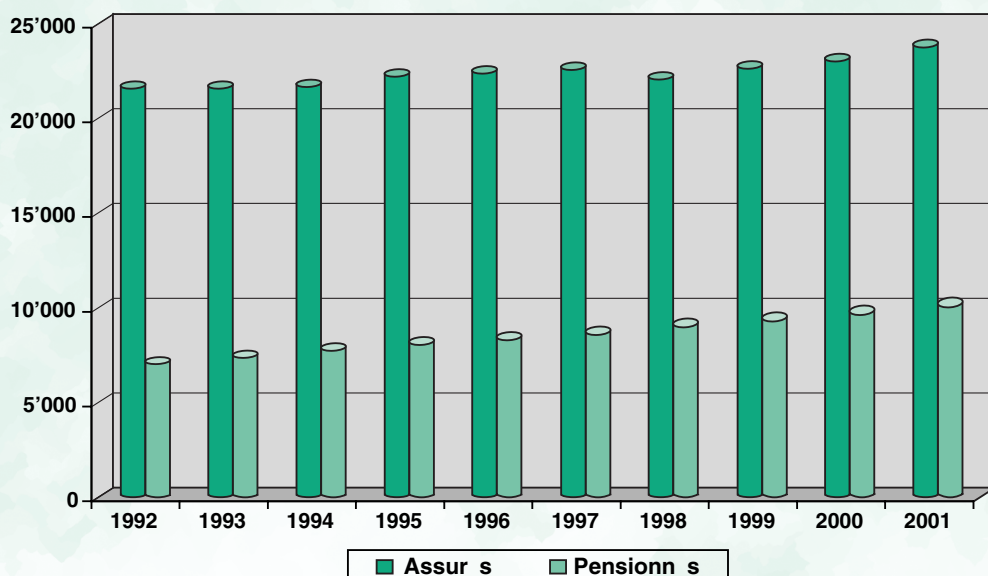
Invalides temporaires	13	
Enfants	79	92

Effectif au 01.01.2002

Invalides définitifs	1'720	
Invalides temporaires	45	
Retraités	5'723	
Conjoints survivants	1'724	
Enfants	968	10'180

Les annexes F et G donnent des indications détaillées relatives aux âges prévisibles de retraites, aux âges effectifs de retraites ainsi qu'à la structure d'âge des pensionnés.

Évolution de l'effectif des assurés et des pensionnés du 31 décembre 1992 au 31 décembre 2001

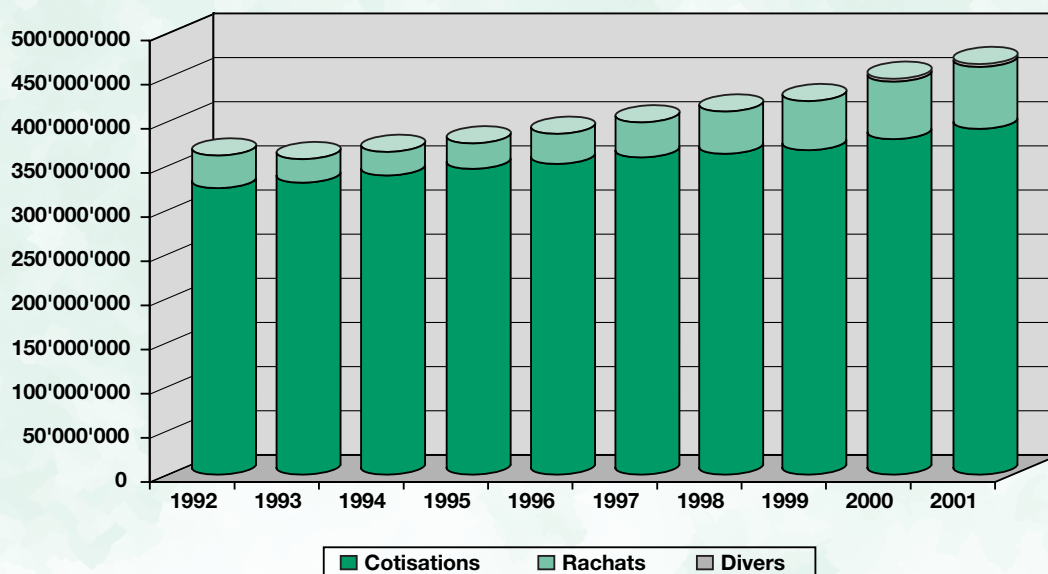


Ressources

Au cours de l'année 2001, les ressources ont augmenté de quelque CHF 18,4 millions. Cette différence provient principalement des contributions de rachats (CHF 6,4 millions) et des cotisations et contributions (CHF 11,8 millions). L'augmentation consta-

tée sur les cotisations et contributions résulte des augmentations statutaires accordées aux fonctionnaires d'une part, de l'adaptation des traitements au renchérissement (1,33% au 1er janvier 2001) et de l'accroissement de l'effectif des assurés d'autre part.

Évolution des ressources de 1992 à 2001



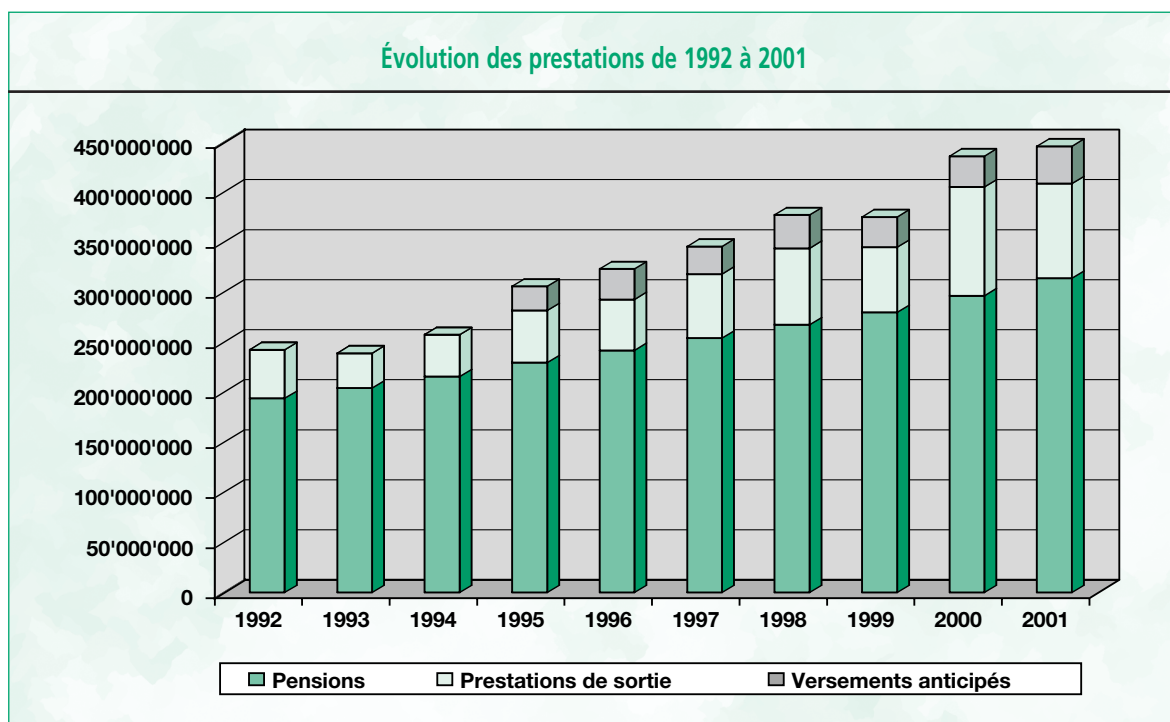
Prestations

Au cours de l'année 2001, les prestations ont augmenté globalement de CHF 11.5 millions.

Les prestations de sortie ont diminué d'environ CHF 14.1 millions. On rappellera que lors du précédent exercice, la Caisse avait dû verser environ CHF 25.1 millions ensuite de la sortie de l'ensemble du personnel de l'Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud (ECA). Abstraction faite de cet événement extraordinaire, les prestations de sortie auraient augmenté d'environ CHF 11 millions en 2001.

Les versements anticipés pour l'acquisition d'un logement en propriété ou ceux entraînés par un divorce ont globalement augmenté de CHF 6.3 millions. Il convient de rappeler que ces versements n'exercent aucune influence sur l'équilibre financier de la Caisse, puisqu'ils sont assortis d'une réduction des droits des assurés concernés.

L'augmentation des pensions de CHF 17.3 millions est due à l'indexation des pensions de 1,33% au 1er janvier 2001 et au nombre croissant de bénéficiaires. Elle s'inscrit cependant dans la tendance observée ces dernières années.

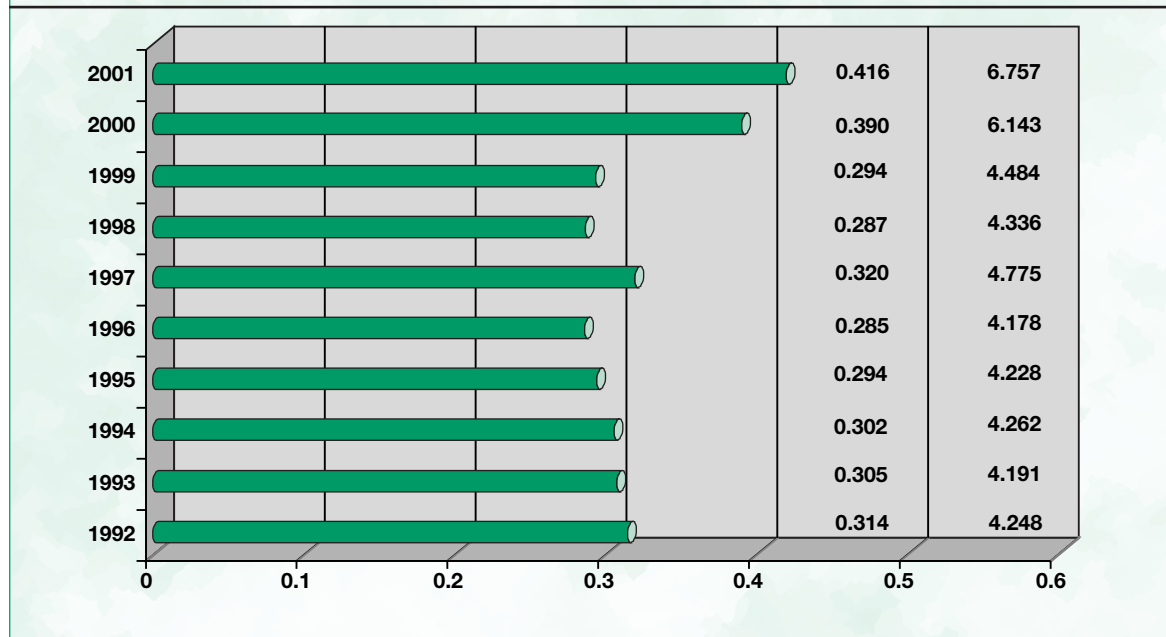


Frais d'administration 3

Les frais d'administration sont composés des frais généraux et des frais financiers desquels il convient de retrancher les commissions de gérance et de placement des capitaux afin de connaître les frais réels concernant l'administration de la Caisse.

Les frais d'administration, quelque peu plus élevés que lors de l'exercice précédent, s'élèvent à CHF 6.8 millions (CHF 6.1 millions en 2000). Ces frais justifiés par la volonté de la Caisse d'optimiser la gestion et le contrôle, restent très proches de la norme fixée dans l'exposé des motifs de 1984 (0.4% de la somme des traitements cotisants).

Évolution des frais d'administration de 1992 à 2001



4 Disponibilités, débiteurs à court terme et transitoires

Pour ces postes, le Conseil d'administration a fixé une fourchette d'allocation des actifs comprise entre 0 et 4%. Hormis à fin décembre (5,4%), cette fourchette a été respectée tout au long de l'année écoulée. ■

5 Débiteurs, prêts à long terme et investissements non-traditionnels

Banques comptes à terme plus de 12 mois

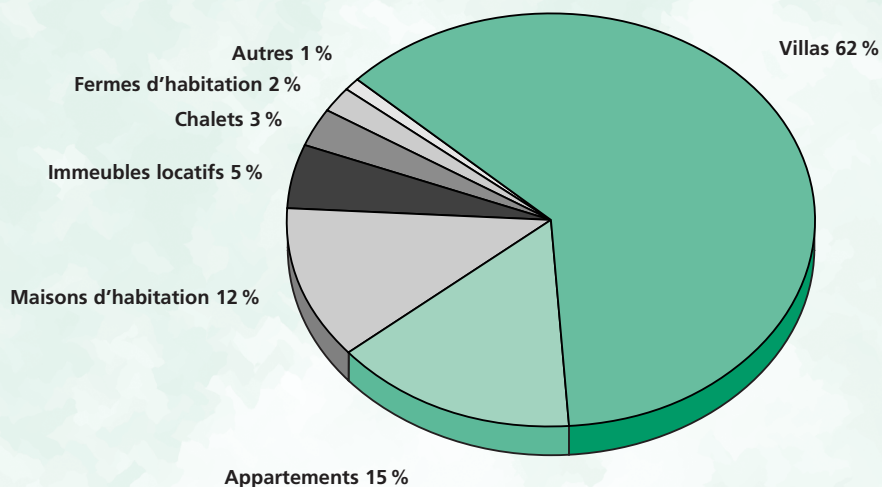
Les CHF 21.6 millions représentent des prêts garantis par obligations simples auprès de différentes banques Raiffeisen.

Créances hypothécaires

Les nouveaux prêts et compléments hypothécaires se sont élevés à CHF 37.1 millions alors que les remboursements se sont montés à CHF 44.9 millions.

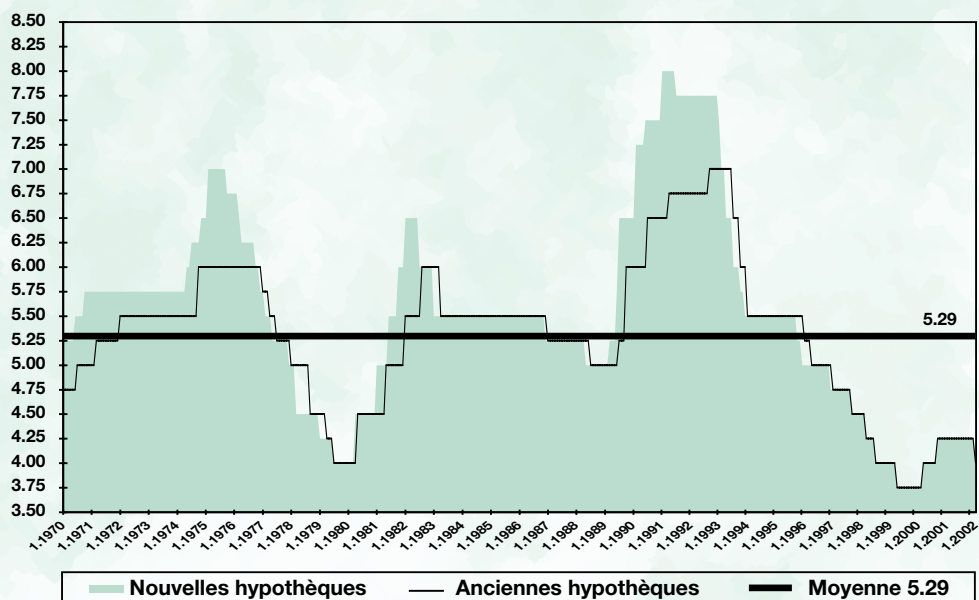
La répartition des créances hypothécaires, en fonction du type de gage, s'établit, au 31 décembre, de la manière suivante :

Répartition des créances hypothécaires au 31 décembre 2001



En 2001, les taux hypothécaires n'ont subi aucune modification, suivant en cela la plupart des établissements prêteurs. Dès le 1er janvier 2002 (9 octobre 2001 pour les nouvelles hypothèques), le taux a été ramené à 4%. Le rendement net des créances hypothécaires s'est élevé à 4.23% (2000: 3.97%).

Évolution du taux des prêts hypothécaires accordés à des tiers



Prêts aux corporations de droit public

Au cours des dernières années, la Caisse a accordé à diverses institutions de droit public des prêts qui se répartissent en deux catégories :

- les prêts à taux variables (non remboursables pendant 5 ans), dont le taux d'intérêt a été ramené de 4 ¼% à 4% dès le 1er janvier 2002;
- les prêts à taux fixes d'une durée de 3 à 10 ans. Les taux d'intérêts sont fixés au moment de l'octroi du prêt et ne varient plus durant toute la durée de ce dernier. En 2001, les

taux ont été fixés en tenant compte du marché des obligations et des conditions des établissements bancaires.

Le rendement net des diverses catégories ci-dessus s'est élevé à 5.00% (2000: 5.06%).

Prêts divers, et avances AVS à récupérer

Au 31 décembre 2001, les prêts divers sont constitués principalement d'un prêt à taux fixe.

L'avance AVS a été introduite en 1985. Elle est servie jusqu'à l'âge AVS puis, elle est remboursée sur une période de 10 ans.

Le compte « Avances AVS à récupérer » a évolué, en 2001, de la manière suivante :

Solde à nouveau au 1er janvier			CHF	6'635'761.15
Avances AVS en cours de paiement	CHF	1'685'559.95		
Avances AVS en cours de remboursement	CHF	-1'472'181.60		
Charges sur avances AVS (Note 1)	CHF	-72'626.80		
Produits sur avances AVS (Note 1)	CHF	270'503.55	CHF	411'255.10
Solde au 31 décembre			CHF	7'047'016.25

Investissements non-traditionnels

Investissements directs dans des sociétés non cotées en bourse et dans des fonds spécialisés			CHF	23'433'025.09
Soutien économique				
– Coopératives de logements principalement	CHF	2'910'001.00		
– Immobilier	CHF	10'000'000.00	CHF	12'910'001.00
			CHF	36'343'026.09

Deux immeubles à caractère de soutien économique sont enregistrés dans cette rubrique, mais répertoriés dans l'immobilier pour le contrôle du respect des normes de l'OPP2.

Le taux de rendement net des investissements non-traditionnels s'est élevé à -62.52% (2000: +18.96%), en raison des ajustements de valeurs et de la décote d'illiquidité. ■

Après une année 2000 morose, l'exercice 2001 a été marqué par le sceau d'un crash boursier comparable à celui de 1973. Les performances s'en sont ressenties.

	2001	2000	Moyenne historique
Performance brute des indices de comparaison	-8.52 %	-1.63 %	+ 6.95 %
Performance brute de la CPEV	-12.20 %	+0.40 %	+7.32 %

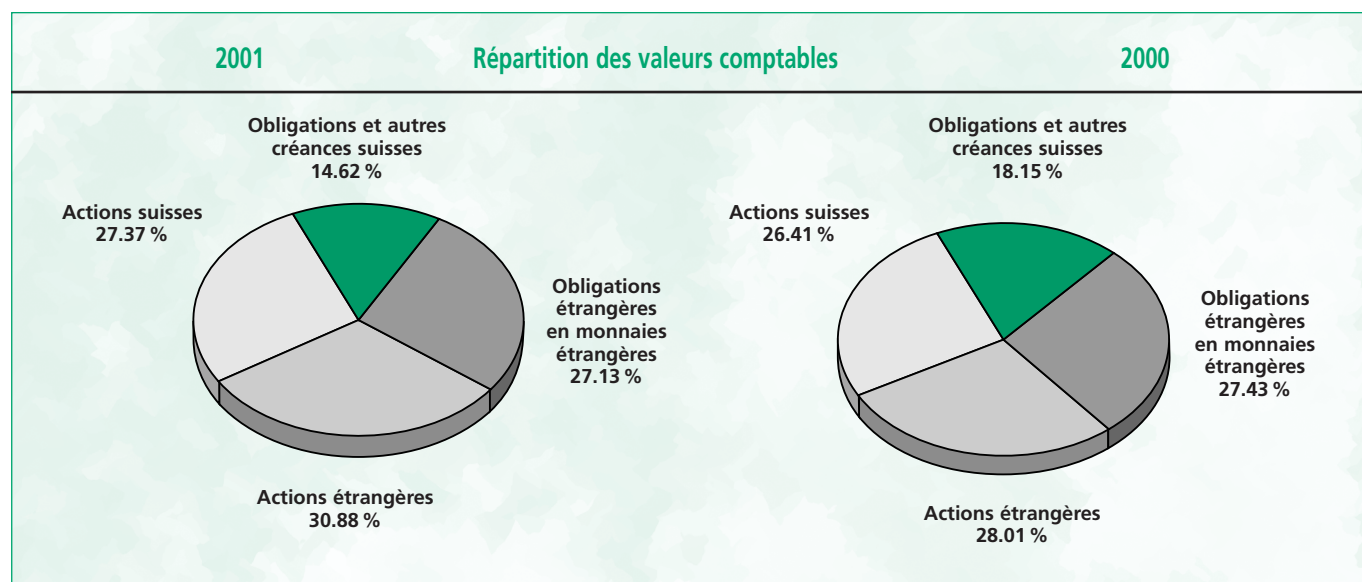
Plusieurs éléments importants ont caractérisé l'année 2001. En premier lieu, dans la continuation de l'année précédente, une volatilité particulièrement élevée a été enregistrée.

En deuxième lieu, tous les marchés des actions ont subi de forts reculs des cours, en particulier le marché Suisse avec une baisse de 22%.

En troisième lieu, l'évolution défavorable de l'Euro vis-à-vis du franc suisse a pénalisé la diversification internationale des placements dans cette zone, alors que le dollar américain a été ferme.

Les principaux mouvements relatifs à la répartition des titres entre les différentes classes d'actif ont été les suivants :

- diminution des obligations suisses en raison des taux d'intérêts très bas ;
- augmentation de la diversification en monnaies étrangères ;
- renforcement des actions étrangères en particulier américaines, afin d'améliorer la diversification du portefeuille.



Ces modifications s'inscrivent parfaitement dans l'allocation stratégique des actifs à 5 ans décidée par le Conseil d'administration.

Sur le plan comptable et en tenant compte des normes en matière d'évaluation des placements, les taux de rendement sont les suivants :

	2001	2000	1999
Obligations suisses	5.03 %	5.16 %	4.78 %
Obligations étrangères en CHF	-	-0.16 %	2.56 %
Obligations étrangères en monnaies étrangères	3.41 %	5.92 %	7.11 %
Actions étrangères	-17.43 %	5.42 %	12.38 %
Actions suisses	3.19 %	13.17 %	8.31 %
Taux de rendement global	-2.60 %	7.43 %	7.77 %

L'évolution baissière des bourses tout au long de l'année n'a pas permis de dégager les rendements escomptés.

Seules les obligations ont permis de fournir une rentabilité positive.

Le taux de rendement net des titres s'établit à -1.313% contre 6.195% en 2000 et 7.101% en 1999.

De manière résumée, la stratégie de placement, consistant à augmenter les titres et

en particulier les obligations étrangères en monnaies étrangères, ainsi que les actions suisses et étrangères, a pénalisé la rentabilité en 2001 en raison du crash boursier.

Cette forte baisse des cours des actions est cependant une excellente opportunité pour acquérir des titres de sociétés de première qualité compte tenu d'un horizon d'investissement à long terme. ■

7 Immobilier

Immeubles

Au 31 décembre 2001, la Caisse est propriétaire de 238 immeubles. Ceux-ci abritent 6'663 appartements, 77'231 m² de surfaces commerciales et 6'711 places de parc et garages.

La valeur au bilan a progressé de 1.24% (2000: 3.01%). Cette augmentation résulte des opérations suivantes :

Solde à nouveau au 1er janvier		CHF	1'310'106'000.00
Acquisitions:			
Avenir 29-31, Renens / Impôts sur acquisitions, octobre 1999	CHF	194'962.65	
Croset 17 E, Ecublens	CHF	1'400'000.00	CHF 1'594'962.65
Constructions terminées:			
Fontaines 6 C-D/8, Nyon / Solde compte construction	CHF	192'635.00	
Grey 66-68, Lausanne	CHF	8'788'658.40	CHF 8'981'293.40
Ventes:			
Bonne-Espérance 22, Lausanne	CHF	-657'000.00	
Bonne-Espérance 24, Lausanne	CHF	-748'000.00	
Harpe 47 / Lac 2-10, Lausanne	CHF	-1'310'000.00	
Simplon 38, Paudex	CHF	-1'434'000.00	CHF -4'149'000.00

suite du tableau en page 19

Travaux à plus-value lors de rénovation		CHF	11'379'405.91
Amortissements :			
Immeubles subventionnés	CHF	-1'470'000.00	
Divers & arrondi	CHF	-48'661.96	CHF -1'518'661.96
Solde au 31 décembre		CHF	1'326'394'000.00

Investissements sur immeubles en propriété

Solde au 1er janvier		CHF	19'089'911.65
Travaux	CHF	24'626'655.76	
Consolidations	CHF	-20'360'699.31	
Transfert au compte entretien des immeubles	CHF	-194'638.75	CHF 4'071'317.70
Solde au 31 décembre		CHF	23'161'229.35

Compte tenu des produits et charges des immeubles ainsi que des attributions et prélèvements au Fonds d'amortissement des immeubles, le rendement net des immeubles s'élève à 5.30% (2000 : 4.49%).

Fonds, provisions et réserves **8**

Provisions pour risques sur titres

Compte tenu de la baisse des bourses, le Conseil d'administration a estimé que la provision pouvait être diminuée de CHF 41'000'000.00.

Provision pour investissement non-traditionnels

La provision a été dissoute en raison des ajustements de valeurs importants.

Provision pour débiteurs douteux

Cette provision comprend un montant de CHF 1.9 millions concernant les créances hypothécaires. La sortie d'un contentieux important a permis la diminution de la provision de CHF 7.1 millions.

Fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles

Ce fonds enregistre une attribution usuelle de 0.5% du capital moyen comptable immobilier. L'attribution 2001 s'est élevée à CHF 6'770'000.00 (2000 : 6'517'000.00), compte tenu d'une allocation supplémentaire de CHF 86'000.00.

Fonds de prévoyance

Les dispositions concernant ce fonds sont définies aux articles 102 et suivants LCP. En 2001, il a enregistré les opérations suivantes :

Solde au 1er janvier			CHF	7'384'010.00
Finances d'entrée	CHF	472'246.37		
Intérêts 4 %	CHF	293'314.83		
80 prestations périodiques	CHF	-486'545.00		
22 prestations uniques	CHF	-45'939.20		
105 allocations de Noël	CHF	-42'000.00	CHF	191'077.00
Solde au 31 décembre			CHF	7'575'087.00

Réserve pour dépôts d'épargne

Cette réserve découle de l'application des dispositions transitoires contenues à l'article 139 LCP. En 2001, elle a enregistré le mouvement suivant :

Solde au 1er janvier			CHF	314'381.01
Intérêts 3.5 %	CHF	10'306.39		
Capitaux retraites	CHF	-35'095.42		
Capitaux invalidités	CHF	-26'862.54	CHF	-51'651.57
Solde au 31 décembre			CHF	262'729.44

Capital de couverture

Ce capital de couverture est constitué d'une part du fonds de compensation (article 119 LCP), lequel enregistre la différence entre le rendement moyen des capitaux et le taux technique de 4% et, d'autre

part, du capital proprement dit destiné à couvrir les diverses prestations de la Caisse.

Il passe de CHF 5'672,01 millions à CHF 5'723,16 millions, d'où une augmentation nette de CHF 51,15 millions. ■

9 Rendement moyen des capitaux

Le rendement net des capitaux est détaillé à la note 8.2. Son total s'est élevé à CHF 43.2 millions. Le capital moyen soumis au rendement correspond à la moyenne des capitaux au début et à la fin de l'année (article 120 LCP).

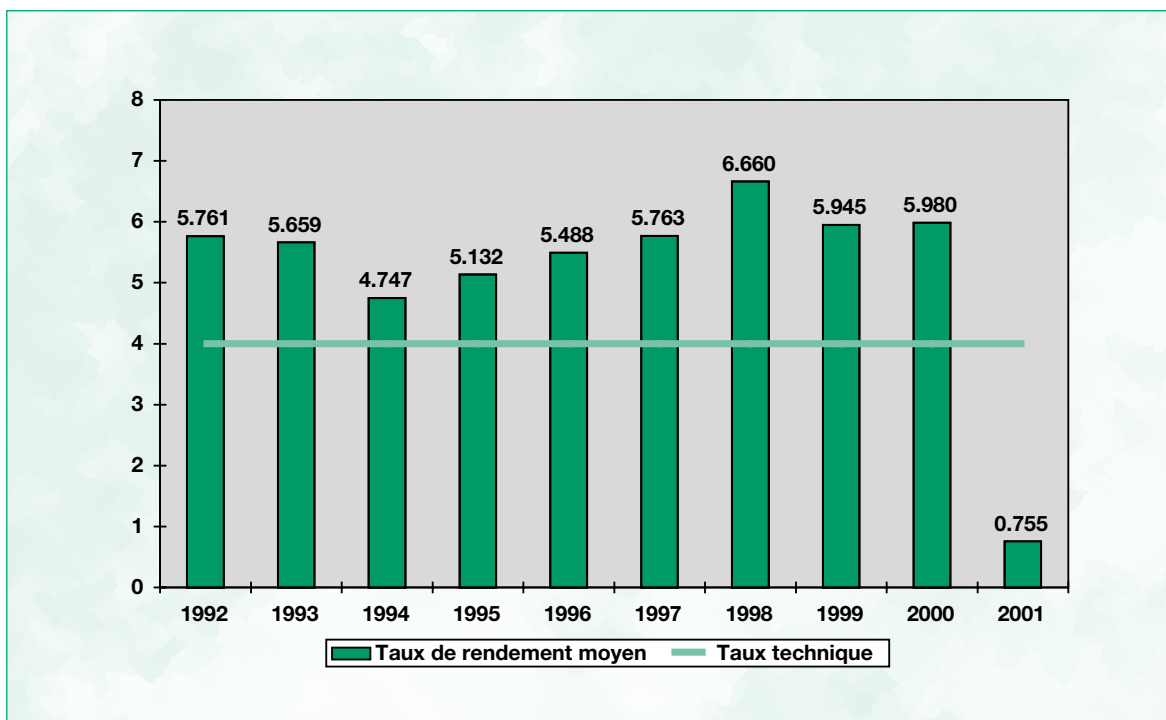
Les capitaux pris en compte sont le capital de couverture, les provisions pour risques sur titres et investissements non-traditionnels. La somme de ces capitaux, au 1er janvier 2001 s'élevait à CHF 5'723.0 millions et à CHF 5'727.2 millions au 31 décembre 2001. La moyenne est donc de CHF 5'725.1 millions.

Le taux de rendement moyen net des capitaux s'établit comme il suit :

$$\frac{43'200'004.03}{5'725'087'789.35} = 0.755 \%$$

La différence entre ce taux et le taux technique de 4% a été prélevée du fonds de compensation conformément aux dispositions de l'article 119 LCP.

L'évolution de ce taux de rendement, au cours de ces dix dernières années a été la suivante :



Répartitions des placements **10**

Les articles 50ss de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) définissent les limites de placement pour les institutions de prévoyance. Ces normes visent à garantir la sécurité des placements, un rendement raisonnable, une répartition appropriée des risques et la couverture des besoins prévisibles de liquidités.

Conformément aux nouvelles normes de l'OPP2 du 01.04.2000, le Conseil d'Administration, sur la base d'une analyse rendements/risques, a maintenu l'allocation stratégique à atteindre au 31.12.2005. En vertu de l'article 59a, les normes suivantes ont été déterminées:

- l'exposition en monnaies étrangères (actions et obligations) a été fixée à 38%;
- une classe d'actifs comprenant les investissements non traditionnels. Ce poste est inclus dans les valeurs réelles. La part de cette classe d'actifs a été portée à 3%.

De plus, conformément à l'article 59a OPP2, un rapport a été établi sur l'extension des possibilités de placement. Ce rapport stipule, entre autre, que l'extension des possibilités de placement est conforme au règlement de placement (article 49a OPP2) et que la répartition des actifs respecte les articles 50 et 51 de l'OPP2.

Valeurs nominales	Limites O.P.P.2	Situation basée sur la valeur comptable au 31.12.2001 Répartition en %			Situation basée sur la valeur comptable au 31.12.2000 Répartition en %		
Liquidités		100	313'609'536.86	5.40	263'635'634.70	4.52	
Obligations et autres créances suisses		100	703'411'203.30	12.11	912'883'768.40	15.64	
Titres gages immobiliers	100	75	762'511'251.90	13.13	770'316'447.70	13.20	47.8
Obligations étrangères en CHF	30	30	0.00	0.00	0.00	0.00	14
Obligations étrangères en ME		20	867'419'081.78	14.94	843'158'039.87	14.45	
Valeurs réelles	30						29
Actions étrangères		25	880'472'949.08	15.16	860'766'478.85	14.75	29
Actions suisses	70	30	894'001'425.70	15.39	811'839'219.46	13.91	
Investissements non-traditionnels		0	26'343'026.09	0.46	43'572'754.88	0.75	52.2
Immobilier		50	1'359'555'229.35	23.41	1'329'195'911.65	22.78	
			5'807'323'704.06	100.00	5'835'368'255.51	100.00	

Conformément à l'art. 59 OPP2 « Extension des possibilités de placement », la limite de placement en monnaies étrangères (obligations et actions) a été fixée à 38 %.

La part des investissements non-traditionnels « immobilier » a été rajoutée à la rubrique immobilier (voir notes 13.4 et 15.5).

11 Performance globale

Le calcul de la performance globale permet au Conseil de se forger une opinion quant au résultat de la gestion de ses investissements. Afin de garantir l'objectivité, l'évaluation a été effectuée par un consul-

tant externe sur la base des comptes audités. Cette évaluation est attestée par une fiduciaire indépendante. La pertinence des résultats fournis est toutefois contrôlée par la Caisse sous l'angle financier et comptable.

	2001	2000	1999	Moyenne
Performance brute de la CPEV	-4.86 %	3.73 %	10.63 %	3.17 %
Performance brute théorique en respect de l'allocation tactique annuelle*	-3.70 %	3.48 %	9.58 %	3.12 %
Performance indice Pictet OPP2 fortune globale	-0.94 %	2.74 %	4.48 %	2.09 %

* Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement exactement selon l'allocation tactique définie par le Conseil pour la fin de l'année.

Selon les dispositions de l'article 117 LCP, la Caisse doit disposer d'un capital pilote minimum qui équivaut à la moitié de la somme de la réserve mathématique des pensionnés et des prestations de sortie des assurés en activité.

Le faible rendement des capitaux a entraîné pour la première fois depuis l'introduction de la nouvelle définition du capital

pilote une diminution du degré de capitalisation.

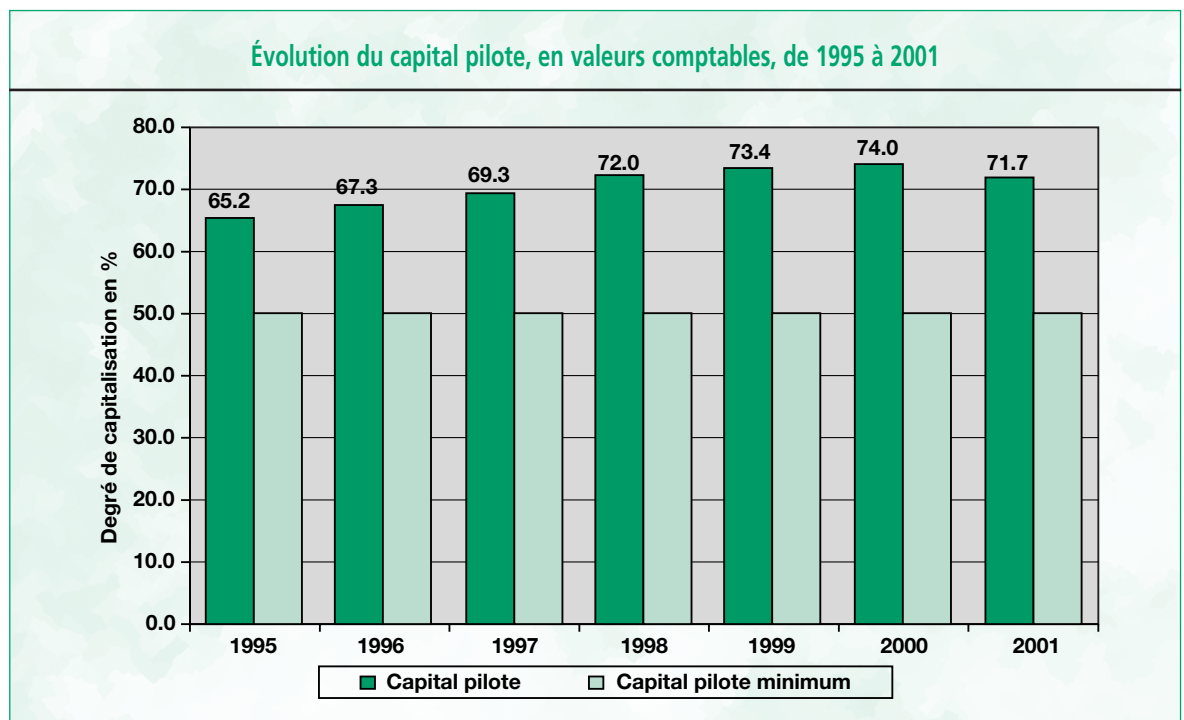
Au 31 décembre 2001, le degré de capitalisation est de 71.7%. Il est inférieur de 2.3 points à celui relevé au 31 décembre 2000.

Le calcul détaillé du capital pilote au 31 décembre 2001 se présente comme il suit :

Montants exprimés en millions de CHF

Réserve mathématique des pensionnés calculée au taux de 4 %	3'603.787
Somme des prestations de sortie des assurés en activité	4'374.956
Réserve nécessaire en capitalisation intégrale	7'978.743
Capital minimum :	3'989.372
Capital de couverture (voir Note 21 de l'annexe aux comptes)	5'723.162
Le degré de capitalisation est donc de :	$\frac{5'723.162}{7'978.743} = 71.7\%$

Depuis la modification de la LCP définissant le capital pilote (18 décembre 1995), on constate l'évolution suivante :



Conclusion

Les difficultés financières rencontrées durant cette année délicate ont confirmé l'importance d'une large diversification des types d'investissements auxquels est affectée la fortune de la Caisse. La pondération importante des actifs en placements immobiliers et en prêts hypothécaires a évité à la Caisse une diminution du capital de couverture, phénomène qui semble ne pas avoir épargné d'autres institutions de prévoyance. A la lumière d'une moyenne des rendements des derniers exercices, on observe à l'inverse que malgré la baisse récente des cours,

les placements de la Caisse en valeurs mobilières ont dégagé des résultats qui n'auraient pu être obtenus avec une allocation des actifs donnant plus de poids au secteur immobilier. Cette analyse a amené le Conseil à maintenir sa stratégie de répartition de la fortune de la Caisse entre les différents véhicules de placement.

En définitive, le Conseil d'administration tient à souligner que cet exercice certainement décevant ne compromet pas la solidité financière de la Caisse.

cpev

cpev

cpev

Prestations selon la LPP

cpev

cpev

cpev

En application de l'article 145 LCP, la Caisse a rempli toutes les obligations légales découlant de la LPP.

Au 31 décembre 2001, la situation des avoirs de vieillesse des assurés se résume comme il suit :

Avoirs de vieillesse au 01.01.2001		1'193'843'270.09
Bonifications de l'année	115'237'951.51	
Libres passages LPP encaissés	23'787'708.95	
Intérêts sur libres passages	419'169.20	
Intérêts sur avoirs cumulés	45'543'116.60	
Intérêts sur les démissions	49'382.60	185'037'328.86
À déduire les sorties 2001		
– démissions	40'565'625.34	
– versements anticipés (logement et divorce)	9'861'239.75	
– décès	2'778'270.45	
– retraites	43'678'676.05	
– invalides	6'037'272.45	-102'921'084.04
Avoirs de vieillesse au 31.12.2001		1'275'959'514.91
Avoirs de vieillesse des invalides au 31.12.2001		53'815'274.45
En 2001, 23 688 avoirs de vieillesse ont été tenus conformément à la LPP. La somme des salaires coordonnés LPP s'est élevée à :		891'924'718.00
Pensions mensuelles en cours au 01.01.2002		
4 673 pensions de retraite		1'657'373.40
1 052 pensions d'invalidité		602'048.65
685 pensions de veuve		187'446.15
187 pensions d'orphelins		37'958.40
274 pensions d'enfants d'invalides		38'503.80
244 pensions d'enfants de retraité		26'947.55
7 115 pensions LPP		2'550'277.95
La valeur en capital (en millions de francs) de ces pensions s'élevait à :		
au taux de 0,0 %	582.626	
au taux de 4,0 %	374.983	
Fonds de garantie LPP		
En 2001, nous avons dû verser au Fonds de garantie LPP une contribution composée :		
du 0,05 % de la somme des salaires coordonnés LPP 2000		
du 0,03 % de la somme des prestations de sortie		
du 0,03 % de la somme des rentes en cours multiplié par dix		
Le coût pour notre Caisse peut se résumer comme il suit :		
Contributions dues		2'584'969.00
Subsides accordés		-9'918.65
Solde à charge de la Caisse		2'575'050.35

cpev

cpev

cpev

Liste des immeubles

cpev

cpev

cpev

1/4

Liste des immeubles par district

DISTRICT D'AIGLE

Aigle :

Lieugex 11-13-15-17
Lieugex 19-21
Molage 36-44
Pré-Yonnet 39

Bex :

Grand-St-Bernard 30
Montaillet 4

DISTRICT D'AUBONNE

Aubonne :

Traverse 5-7
Trévelin 32-36
Trévelin 38

Bière :

En Fagne

DISTRICT DE COSSONAY

Cossonay :

Morges 24

DISTRICT D'ÉCHALLENS

Échallens :

Couronne 6-8

Étagnières :

La Marquise

DISTRICT DE GRANDSON

Sainte-Croix :

Barbey William 1
Beau-Séjour 16

DISTRICT DE LAUSANNE

Belmont-sur-Lausanne :

Burenos 23-25-27
Burenos 35-37

Cheseaux-sur-Lausanne :

Derrière-la-Ville 12-14
Grands-Champs 7
Lausanne 15
Mèbre 9-11-13-15
Saugettas 11
Sorécot 12
Sorécot 14
Ste-Marie 5
Ste-Marie 6-8
Ste-Marie 7
Ste-Marie 9
Ste-Marie 10

Épalinges :

Bois-Murat 1
Bois-Murat 9-11
Croisettes 17-19-21
Croisettes 23-25-27-29
Croix-Blanche 44
Vaugueny 2-4-6-8

Lausanne :

Beau-Séjour 27
Berne 12
Béthusy 84 A-B-C
Bois-de-la-Fontaine 11
Boisy 40-42
Bonne-Espérance 17
Borde 3 A-B-C-D, 5 C-D
Caroline 7 bis, St-Martin 2-4-6
Caroline 11 bis, St-Martin 8
Cathédrale 5
Cèdres 1
César-Roux 7
Chailly 17-19-21
Champ-Soleil 20-22
Chandolin 5
Collonges 12
Collonges 12 bis
Collonges 35-37
Dent-d'Oche 3-5-7
Devin 3
Échallens 68
Entrebois 2
Furet 6-8
Gottettaz 14-16
Grancy 15
Grancy 17
Grey 66-68

Lausanne (suite):

Guiger-de-Prangins 19-21

Jomini 16

Jurigoz 4 A-B

Levant 137

Libellules 6-8

Libellules 10-12

Malley 12

Mon-Loisir 8

Mont-d'Or 34,

Marc Dufour 64

Montelly 27

Montelly 28

Montolieu 92

Morges 72

Pavement 11-13-15

Pavement 115

Pavement 117

Pavement 119

Pierrefleur 54

Pontaise 14, Crêtes 7, Traversière 1

Pontaise 30

Pré-du-Marché 36-38-40

Rambert E. 24-26

Rond-Point 1

Rovéréaz 4

Simplon 27

St-Martin 24

Trabandan 37 C

Tribunal-Fédéral 7

Tribunal-Fédéral 9

Tunnel 1-3

Tunnel 17 (Parking)

Université 18-19-20-24, Barre 1

Valentin 10

Victor-Ruffy 47

Vinet 8

Vinet 23

Vuachère 16

World Trade Center

Paudex :

Fontaine 3

Simplon 8

Simplon 32

Prilly :

Perréaz 56

Rochelle 30

Vallombreuse 107-109

Pully :

Fontanettaz 33

Forêt 39-41

Forêt 61-69

Général-Guisan 78

Lavaux 54

Lycée 20

Ramuz 33

Renens :

Avenir 29-31

Avril 14 9-11-13

Baumettes 72-84

Église-Catholique 1-3

Préfaully 26

Saugiaz 7-9 bis

Sentier de la Gare 2

Verdeaux 7 bis

DISTRICT DE LAVAUX**Chexbres :**

Grand-Rue

Cully :

Colombaires 59

Colombaires 71-73

Lutry :

Petite-Corniche 15-17-19

Savigny :

Union 13-25

Verne 2-4

Verne 5-7

Verne 9-11

DISTRICT DE MORGES**Bussigny-près-Lausanne :**

Alpes 23-31

Riant-Mont 3, Roséaz 26

Riettaz 7 à 15

Chavannes-près-Renens :

Gare 54-56-58-60

Maladière 4

2/4

Liste des immeubles par district

3/4

Liste des immeubles par district

Écublens :

Croset 12 C-D
Croset 13 A-B-C-D-E-F
Croset 15 A-B-C-D-E-F
Croset 17 B
Croset 17 C
Croset 17 E
Epenex 10-12
Neuve 83
Neuve 85
Neuve 89
Stand 15 A-B-C
Vallaire 6-8

Morges :

André 8
Bochet 12-14
Chenaillettaz 70-80
Gare 11 B
Gare 17
Grosse-Pierre 2
Grosse-Pierre 8
Kupfer 10-12
Louis-De-Savoie 4-6
Marcelin 15
Moulin 3-5
Moulin 11-13
Vogeaz 9-11
Warnery 6-6 bis

Préverenges :

Genève 64 A-B
Taudaz 1
Taudaz 5
Venoge 2-4

Saint-Prex :

Penguey 5

Saint-Sulpice :

Vallaire 1
Venoge 7

Tolochenaz :

Saux 6 A
Saux 6 B

DISTRICT DE MOUDON

Moudon :

Burnand 20
Cerjat 7
Cerjat 13
Cerjat 15

DISTRICT DE NYON

Gland :

Molard 2-4

Nyon :

Eysins 12
Eysins 14-16-18
Eysins 42
Fontaines 6 C-D/8
Gare 36
Juste-Olivier 7
St-Cergue 22
Tattes-d'Oie 85

DISTRICT D'ORBE

Bavois :

Les Gubières I & II

Chavornay :

Grand-Rue 87
Jura 34

Orbe :

Chantemerle 7-9
Chantemerle 11
Covets 19
Plamont 2-2 bis
Plamont 5
Plamont 7

Vallorbe :

Mont-d'Or 14-16-18

DISTRICT D'ORON

Oron-la-Ville :

Flon 3

DISTRICT DE PAYERNE

Payerne :

Favez 22-24-26
Temple 19

DISTRICT DE ROLLE

Mont-sur-Rolle :

Fauvette 3

Perroy :

Gare 2

Rolle :

Gare 11-13-15

Général-Guisan 42-44

Pré-du-Gaud 2

Pré-du-Gaud 4

DISTRICT DE LA VALLÉE

Le Chenit :

Neuve 15

DISTRICT DE VEVEY

Blonay :

Brent 17

Chernex :

Fontanivent 36-38

Clarens :

Vaudrès 26-28

Vergers 1, Léman 2-4

La Tour-de-Peilz :

Béranges 18

Clos d'Aubonne 17

Levant 22

Muller Ed. 19

Sully 25

Montreux :

Alpes 5, Paix 8

Industrielle 27-29

Lac 4-6

Saint-Légier :

Deux-Villages 66

Vevey :

Blanchoud 2-4

Chenevières 21

Communaux 6

Deux-Marchés 9

Général-Guisan 39-41-43, Union 24-26

Général-Guisan 61 A-B, Nestlé 28-30

Jardins 1-3

Louis-Meyer 9 A-B-C-D/21 A-B-C-D,

Veveyse 4

Marronniers 20-22-24-26

Midi 33

Paderewski 25

Rousseau 9

Tilleuls 1

DISTRICT D'YVERDON

Yverdon-les-Bains :

Châinettes 25

Châtelard 11-13

Entremonts 24-26-28

Haldimand 19 B

Hôpital 18-28

Moulins 99

Prairie 12-13-14

Rousseau 8

HORS CANTON

Genève :

World Trade Center

Martigny :

Finettes 32-36

4/4

Liste des immeubles par district

cpev

cpev

cpev

Comptes annuels

cpev

cpev

cpev

Compte de profits et pertes

	Notes	2001	2000
Produits			
Ressources	1	463'807'156.91	445'375'064.88
Commissions de gérance et placement des capitaux	2	3'950'928.70	3'840'603.88
Produits à court terme	3	4'381'557.53	3'826'878.36
Produits sur prêts à long terme	4	49'591'146.40	49'048'481.70
Produits des investissements non-traditionnels	5	1'542'071.30	11'883'284.62
Produits des titres	6	208'609'362.84	306'911'698.53
Produits des immeubles	7	106'533'705.02	96'041'392.26
Prélèvements de divers fonds, provisions et réserves	8	54'736'442.16	5'017'606.68
		893'152'370.86	921'945'010.91

Charges

Prestations	1	449'265'206.80	437'722'133.80
Frais généraux	2	10'587'537.09	9'860'550.45
Frais financiers	2	120'260.36	123'266.46
Charges à court terme	3	154'523.53	226'413.20
Charges sur prêts à long terme	4	7'620'474.50	623'228.30
Charges des investissements non-traditionnels	5	45'752'670.63	241'006.94
Charges sur titres	6	291'438'524.35	89'665'667.83
Charges des immeubles	7	29'468'024.83	35'778'426.34
Attributions à divers fonds, provisions et réserves	8	7'595'867.59	13'882'852.50
Attributions au capital de couverture	8	51'149'281.18	333'821'465.09
		893'152'370.86	921'945'010.91

	Notes	2001	2000
Actif			
Disponibilités	9	166'231'733.32	51'338'162.61
Débiteurs et créances à court terme	10	103'196'489.83	182'064'780.63
Comptes transitoires	11	44'181'313.71	30'232'691.46
Débiteurs et prêts à long terme	12	988'367'764.45	1'125'400'216.10
Investissements non-traditionnels	13	36'343'026.09	43'572'754.88
Titres	14	3'119'448'147.31	3'073'563'738.18
Immeubles	15	1'349'555'229.35	1'329'195'911.65
		5'807'323'704.06	5'835'368'255.51

Passif

Créanciers à court terme	16	3'085'656.98	7'187'892.81
Comptes transitoires	17	14'937'800.70	42'888'822.93
Provisions diverses	18	6'200'000.00	60'250'000.00
Fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles	19	52'100'000.00	45'330'000.00
Fonds divers	20	7'837'816.44	7'698'391.01
Capital de couverture	21	5'723'162'429.94	5'672'013'148.76
		5'807'323'704.06	5'835'368'255.51

Adoptés par le Conseil d'administration
dans sa séance du 16 avril 2002

Certifiés conformes aux écritures
le 15 avril 2002

Au nom du Conseil d'administration

Pour la Caisse de pensions de l'État de Vaud
Les Retraites Populaires

Jacques-Henri BRON
Président

Daniel CHEVALLEY
Vice-président

Claude RICHARD
Directeur général

Roger BORNAND
Directeur

Principes comptables et d'évaluation

Disponibilités

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes effectivement dues à la Caisse. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Débiteurs et créances à court terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à la Caisse. Des provisions pour risques spécifiques figurent sous la rubrique « provisions diverses ».

Débiteurs et prêts à long terme

Les débiteurs et prêts à long terme représentent les sommes effectivement dues à la Caisse.

Des amortissements ou des provisions ont été enregistrés pour tenir compte des risques spécifiques et de marché.

Investissements non-traditionnels

Les actions et créances des investissements non-traditionnels sont comptabilisées au prix de revient mais au maximum à leurs valeurs vénales.

Des amortissements ou des provisions ont été enregistrés pour tenir compte des risques spécifiques et de marché.

Titres

Obligations et autres créances

Les obligations suisses et autres créances sont évaluées à la valeur nominale. Les obligations en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année. Les parts de fonds de placement et les mandats de gestion sont inscrits au bilan à hauteur du capital investi par la Caisse, mais au maximum à la valeur boursière.

Actions

Les actions, parts de fonds de placement et mandats de gestion sont estimés globalement à la valeur investie par la Caisse, mais au maximum à la valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Instruments financiers dérivés

Conformément à l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2, art. 56a), les instruments dérivés ne sont utilisés que comme moyen de couverture tout en améliorant la rentabilité du portefeuille.

Provision pour risques sur titres

Cette provision, figurant au passif du bilan, est destinée à se prémunir contre les risques de placement et de marché.

Immeubles

Les immeubles sont portés au bilan au prix de revient sous déduction des amortissements nécessaires économiquement. Les investissements sur immeubles sont généralement augmentés des intérêts intercalaires calculés.

Le Fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles figurant au passif du bilan est destiné à couvrir des dépenses de rénovation. Au 31 décembre, une attribution de 0.5 % du capital moyen des immeubles est enregistrée dans ce fonds.

Informations générales sur la Caisse de pensions de l'État de Vaud

A. Généralités

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (ci-après : CPEV) a pour but d'assurer les personnes au service de l'Etat de Vaud contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort (art. 1 LCP).

La CPEV est un établissement de droit public doté de la personnalité morale et placé sous le contrôle de l'Etat.

Elle est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle, au sens de la l'art. 48 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

B. Organes**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**

L'Assemblée des délégués est composée d'un président, de trente membres et de quatorze suppléants nommés ou désignés pour quatre ans, et rééligibles. La durée totale du mandat ne peut excéder douze ans.

Le Conseil d'Etat nomme la moitié des membres et des suppléants. Les associations faitières du personnel désignent l'autre moitié des membres et des suppléants; le Conseil d'Etat prend acte de cette désignation.

L'Assemblée des délégués s'organise elle-même; elle désigne son président et son bureau.

Conseil d'administration

La CPEV est administrée par un conseil d'administration composé d'un président, de deux membres nommés par le Conseil d'Etat et de deux membres désignés par les associations faitières du personnel.

Le président est choisi par les membres du Conseil d'administration hors de son sein.

Le 1er janvier 2002, il se compose de:

Président:

Jacques-Henri **BRON**,
avocat, Lausanne

Vice-Président:

Daniel **CHEVALLEY**,
inspecteur principal adjoint à la Police
cantonale vaudoise,
Lausanne

Membres:

Jean **MAUERHOFER**,
directeur d'établissement scolaire,
Puidoux

Eric **ROCHAT**,
médecin, Saint-Légier

Marinette **KELLENBERGER**,
experte comptable diplômée,
Yverdon-les-Bains

Représentant du Département des finances:

Giancarlo **OMBELLI**,
secrétaire général adjoint, Lausanne

Secrétaire:

Jean Daniel **MARTIN**,
président de tribunal, Lausanne

Secrétaire suppléant :

Alexandre **BERNEL**,
avocat, Lausanne

Gérance

La gérance de la Caisse est confiée aux Retraites Populaires (art. 115 LCP).

C. Expert agréé

Le mandat d'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle (art. 127 LCP) est exercé par:

Françoise **WERMEILLE**,
PRASA, Nyon

D. Organe de révision

Le Conseil d'Etat a désigné **Ernst & Young SA**, Lausanne, pour contrôler la gestion, les comptes et les placements de la Caisse (article 123 LCP).

Placement de la fortune

E. Composition de la fortune

Le Conseil d'administration de la CPEV a déterminé, en juin 2000, une allocation stratégique des actifs à cinq ans. Chaque année, il fixe les limites pour les différents véhicules de placements. Des comités de valeurs mobilières, de valeurs immobilières et des investissements non-traditionnels, ainsi que les divisions Finances et Immobilier des Retraites Populaires oeuvrent dans le cadre de ces limites.

Les limites fixées par le Conseil d'administration sont déterminées de manière à respecter les dispositions de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidités (OPP2) en matière de limites de placements.

F. Instruments financiers dérivés

Des placements en obligations étrangères en monnaies étrangères ont été entièrement prémunis contre les risques de change en faveur du franc suisse par le biais d'opérations à terme en devises. (Note 14.4).

G. Mandats de gestion

Une partie de la fortune de la Caisse a été confiée à divers instituts bancaires avec lesquels un contrat de gestion de fortune a été conclu. Les titres y relatifs sont regroupés

auprès d'un dépositaire global indépendant qui assure le contrôle des critères de gestion arrêtés contractuellement entre le gestionnaire et la CPEV.

H. Rapport selon l'art. 59 OPP2

Conformément aux dispositions de l'article 59 OPP2, un rapport a été établi sur l'extension des possibilités de placement. Il stipule, entre autres, que ces dernières sont conformes au règlement de placement (art. 49a OPP2) et que les dispositions en matière de sécurité et répartition du risque selon l'art. 50 OPP2 sont respectées.

Assurés

I. MOUVEMENT DES ASSURÉS

Effectif au 01.01.2001		23'036
Augmentation		
Nouveaux		3'025
Diminution		
Démissions	-1'659	
Décès sans prestation	-6	
Décès avec prestations	-17	
Invalides	-255	
Retraités	-345	-2'282
Effectif au 31.12.2001		<u>23'779</u>

Notes

1 RESSOURCES	2001	2000
Cotisations et contributions diverses		
Finances d'entrée	472'246.37	417'145.31
Cotisations annuelles des assurés		
Article 12 LCP (8%)	127'948'514.36	124'021'786.17
" 22 al. 2 lettre a) LCP (8%)	266'307.63	257'615.73
" 26 LCP (8%)	2'799.83	538.42
" 26 LCP (16%)	3'617'607.95	3'606'910.16
" 27 LCP (8%)	27'570.67	33'863.55
" 27 LCP (16%)	71'309.77	63'876.18
	131'934'110.21	127'984'590.21
Cotisations annuelles des employeurs		
Article 12 LCP (8%)	127'948'514.36	124'020'586.17
" 22 al. 2 lettre a) LCP (8%)	266'307.63	257'615.73
" 26 LCP (8%)	2'799.83	538.42
" 27 LCP (8%)	2'964.67	2'708.24
	128'220'586.49	124'281'448.56
Contributions annuelles		
Article 13 LCP (8%)	127'948'514.36	124'020'586.17
" 22 al. 2 lettre a) LCP (8%)	266'307.63	257'615.73
" 26 LCP (8%) assurés	767'924.26	658'644.21
" 26 LCP (16%) employeurs	1'043'679.56	1'145'349.31
" 27 LCP (8%) assurés	35'654.88	31'938.09
" 27 LCP (16%) employeurs	15'267.68	18'285.90
	130'077'348.37	126'132'419.41
Contributions de rachat	70'750'609.46	64'307'649.24
Versements anticipés remboursés	2'070'846.71	1'925'649.95
Subrogation		
En 2001, la Caisse a pu faire valoir son droit de subrogation dans 2 cas	987.10	0.00
Produits sur avances AVS		
Avances remboursées par les bénéficiaires. En 2001, 25 cas	270'503.55	249'402.95
Subsides du Fonds de garanties LPP	9'918.65	76'759.25
	463'807'156.91	445'375'064.88
Somme des traitements cotisants	1'625'966'854.00	1'576'660'242.00

Notes

1 PRESTATIONS

Prestations de la Caisse

Pensions de retraite

	2001	2000
Pensions viagères	188'379'504.90	179'069'517.45
Allocations de renchérissement	29'746'705.25	28'635'106.55
	218'126'210.15	207'704'624.00

Pensions d'invalidité

Pensions temporaires	2'019'283.05	1'637'951.50
Allocations de renchérissement	13'920.55	7'743.25
Pensions définitives	34'761'231.75	32'356'422.80
Allocations de renchérissement	4'329'716.90	3'993'083.35
	41'124'152.25	37'995'200.90

Pensions de conjoint survivant

Pensions viagères	24'695'593.50	23'164'109.75
Allocations de renchérissement	10'841'132.15	10'467'826.90
	35'536'725.65	33'631'936.65

Pensions d'enfant

Pensions	5'997'612.80	5'382'138.80
Allocations de renchérissement	301'358.85	251'692.70
	6'298'971.65	5'633'831.50

Charges sur avances AVS

Avances non remboursées suite au décès des bénéficiaires. En 2001, 5 cas		72'626.80	27'030.30
--	--	-----------	-----------

Prestations de sortie

En 2001, 1'659 assurés ont démissionné sans avoir droit à une pension		94'660'095.45	108'721'552.50
--	--	---------------	----------------

Versements anticipés

a) En 2001, 307 pour l'accession à la propriété	29'561'670.80	25'724'151.70	
b) En 2001, 92 ensuite d'un divorce	7'674'945.80	5'178'696.25	30'902'847.95

Allocations de conjoint survivant

		168'800.40	0.00
--	--	------------	------

Suppléments temporaires

Suppléments « retraite »	11'025'215.10	9'836'076.20	
Suppléments « invalidité »			
1) temporaire	649'581.30	559'869.80	
2) définitive	1'140'934.25	1'198'079.05	11'594'025.05

Report

	446'039'929.60		436'211'048.85
--	-----------------------	--	-----------------------

Notes

1 PRESTATIONS

	2001		2000	
Report		446'039'929.60		436'211'048.85
Prestations du Fonds de prévoyance				
Pensions servies	486'545.00		444'811.20	
Prestations uniques	45'939.20		51'392.30	
Allocations de Noël	42'000.00	574'484.20	42'000.00	538'203.50
Dépôts d'épargne				
Capitaux « retraite »	37'129.30		67'594.90	
Capitaux « invalidité »	28'694.70		68'767.55	
Capitaux « décès »	0.00	65'824.00	0.00	136'362.45
Contributions au Fonds de garantie LPP		2'584'969.00		836'519.00
		449'265'206.80		437'722'133.80

Résultat Ressources - Prestations

	2001		2000	
Ressources	463'807'156.91		445'375'064.88	
Prestations	-449'265'206.80		-437'722'133.80	
	14'541'950.11		7'652'931.08	

2 FRAIS D'ADMINISTRATION

	2001		2000	
Frais généraux	10'587'537.09		9'860'550.45	
Frais financiers	120'260.36	10'707'797.45	123'266.46	9'983'816.91
« Commissions de gérance et de placement des capitaux »		-3'950'928.70		-3'840'603.88
Frais d'administration		6'756'868.75		6'143'213.03

2.1 Ces commissions de gérance et de placement de capitaux résultent d'une calculation interne permettant à chaque catégorie de placement d'enregistrer des charges comparables, qu'elles soient gérées en interne ou en externe.

2.2 Frais d'administration en % des traitements cotisants

	2001	2000
	0,416 %	0,390 %

Notes

	2001		2000	
3 Produits à court terme				
des comptes courants et à terme moins de 12 mois	4'187'796.88		3'819'170.91	
des crédits de construction	193'760.65	4'381'557.53	7'707.45	3'826'878.36
3 Charges à court terme				
des comptes courants et à terme moins de 12 mois	-151'000.18		-225'485.05	
des crédits de construction	-3'523.35	-154'523.53	-928.15	-226'413.20
Résultat		4'227'034.00		3'600'465.16
4 Produits sur prêts à long terme				
Produits sur comptes à terme plus de 12 mois	964'875.00		886'605.95	
Produits sur créances hypothécaires	33'023'624.00		31'403'391.05	
Intérêts de retard	34'614.40		42'060.00	
Produits sur créances recouvrées	0.00		10'000.00	
Produits sur prêts aux corporations de droit public	15'191'818.70		16'154'780.75	
Produits sur prêts divers	376'214.30	49'591'146.40	551'643.95	49'048'481.70
4 Charges sur prêts à long terme				
Frais sur comptes à terme de plus de 12 mois	-12'450.00		-12'450.00	
Frais sur créances hypothécaires	-386'010.90		-387'077.20	
Pertes sur créances hypothécaires	-7'123'412.25		-61'930.30	
Frais sur prêts aux corporations de droit public	-94'528.65		-156'668.65	
Pertes sur débiteurs	0.00		0.00	
Frais sur prêts divers	-4'072.70	-7'620'474.50	-5'102.15	-623'228.30
Résultat		41'970'671.90		48'425'253.40

	2001		2000	
5 Produits des investissements non-traditionnels				
Produits sur investissements non-traditionnels	129'011.30		204'991.29	
Gains sur investissements non-traditionnels	1'413'060.00	1'542'071.30	11'678'293.33	11'883'284.00
5 Charges des investissements non-traditionnels				
Frais sur investissements non-traditionnels	-868'923.60		-241'006.94	
Pertes sur investissements non-traditionnels	-952'474.00		0.00	
Moins-values sur investissements non-traditionnels	-43'931'273.03	-45'752'670.63	0.00	-241'006.94
Résultat		-44'210'599.33		11'642'277.68
6 Produits des titres				
Intérêts sur obligations suisses	26'908'112.43		33'873'968.74	
Gains sur obligations suisses	135'603.74		1'248'964.96	
Intérêts sur obligations étrangères en CHF	0.00		670'706.00	
Gains sur obligations étrangères en CHF	0.00		1'236'792.00	
Dividendes sur actions suisses	15'516'411.64		16'196'954.00	
Gains sur actions suisses	52'830'531.91		92'267'554.50	
Dividendes sur actions étrangères	10'811'253.44		9'394'821.68	
Gains sur actions étrangères	36'554'014.86		86'964'726.03	
Intérêts sur obligations étrangères en ME	42'143'615.56		36'896'006.62	
Gains sur obligations étrangères en ME	23'709'819.26	208'609'362.84	28'161'204.00	306'911'698.53
6 Charges sur titres				
Frais de gestion sur obligations suisses	-437'718.83		-558'906.41	
Amortissements sur achats obligations suisses	-1'042'510.00		-2'765'900.00	
Frais de gestion sur obligations étrangères en CHF	0.00		-114'385.60	
Pertes sur obligations étrangères en CHF	0.00		-1'924'302.00	
Frais de gestion sur actions suisses	-1'562'480.47		-1'724'411.13	
Pertes sur actions suisses	-39'220'921.32		-9'128'297.30	
Frais de gestion sur actions étrangères	-4'782'586.27		-6'076'722.15	
Pertes sur actions étrangères	-79'633'727.25		-48'223'643.31	
Moins-values sur actions étrangères	-128'344'248.34		0.00	
Frais de gestion sur obligations étrangères en ME	-1'886'843.03		-3'150'741.09	
Pertes sur obligations étrangères en ME	-15'606'584.68		-15'998'358.84	
Moins-values sur obligations étrangères en ME	-18'920'904.16	-291'438'524.35	0.00	-89'665'667.83
Résultat		-82'829'161.51		217'246'030.70

Notes

	2001	2000		
7 Produits des immeubles				
Revenus des immeubles	100'268'911.27		94'972'097.76	
Intérêts sur investissements sur immeubles en propriété	813'793.75		734'294.50	
Bénéfice sur ventes d'immeubles	5'451'000.00	106'533'705.02	335'000.00	96'041'392.26
7 Charges des immeubles				
Entretien des immeubles	-27'949'362.87		-34'274'845.98	
Amortissements sur travaux	-1'518'661.96	-29'468'024.83	-1'503'580.36	-35'778'426.34
Résultat		77'065'680.19		60'262'965.92
8 Prélèvements à divers fonds, provisions et réserves				
Provision pour investissements non-traditionnels	6'000'000.00		0.00	
Provision pour débiteurs douteux	7'100'000.00		0.00	
Provisions pour risques sur titres	41'000'000.00		0.00	
Fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles	0.00		4'356'000.00	
Fonds de prévoyance	574'484.20		538'203.50	
Réserve pour dépôts d'épargne	61'957.96	54'736'442.16	123'403.18	5'017'606.68
8 Attributions à divers fonds, provisions et réserves				
Provision pour investissements non-traditionnels	0.00		-6'000'000.00	
Provision pour débiteurs douteux	-50'000.00		-650'000.00	
Fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles	-6'770'000.00		-6'517'000.00	
Fonds de prévoyance	-765'561.20		-703'473.50	
Réserve pour dépôts d'épargne	-10'306.39	-7'595'867.59	-12'379.00	-13'882'852.50
Résultat		47'140'574.57		-8'865'245.82
8 Attributions au capital de couverture				
<i>Attribution (-) Prélèvement (+)</i>				
Fonds de compensation	185'807'000.00		-109'930'000.00	
Capital	-236'956'281.18	-51'149'281.18	-223'891'465.09	-333'821'465.09
Résultat		-51'149'281.18		-333'821'465.09

8.1 Le Fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles est destiné à prendre en charge d'importants travaux de rénovation qui peuvent être effectués sur les immeubles et qui sont économiquement nécessaires.

Outre l'attribution annuelle de 0.5 % CHF 6'684'000.00, une attribution complémentaire de CHF 86'000.00 a été enregistrée en 2001.

	2001	2000	
8.2 Rendement net des capitaux			
Résultat net sur produits à court terme		4'227'034.00	3'600'465.16
Résultat net sur prêts à long terme	41'970'671.90		48'425'253.40
Attribution provision pour débiteurs douteux	0.00		-400'000.00
Prélèvement provision pour débiteurs douteux	7'100'000.00	49'070'671.90	0.00
Résultat net sur investissements non-traditionnels	-44'210'599.33		11'642'277.68
Attribution provision pour investissements non-traditionnels	0.00		-6'000'000.00
Prélèvement provision pour investissements non-traditionnels	6'000'000.00	-38'210'599.33	0.00
Résultat net sur titres	-82'829'161.51		217'246'030.70
Attribution à la provision pour risques sur titres	0.00		0.00
Prélèvement provision pour risques sur titres	41'000'000.00	-41'829'161.51	0.00
Résultat net sur immeubles	77'065'680.19		60'262'965.92
Attribution provision pour débiteurs douteux	-50'000.00		-250'000.00
Attribution au fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles	-6'770'000.00		-6'517'000.00
Prélèvement du fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles	0.00	70'245'680.19	4'356'000.00
Intérêts 4 % attribués au fonds de prévoyance		-293'314.83	-286'328.19
Intérêts 3,5 % attribués à la réserve pour dépôts d'épargne		-10'306.39	-12'379.00
		43'200'004.03	332'067'285.67
8.3 Attribution du rendement net des capitaux			
Intérêts 4 % (taux technique) à capital	-229'003'137.99		-222'124'407.04
Insuffisance (+) ou surplus (-) de rendement au fonds de compensation	185'803'133.96	-43'200'004.03	-109'942'878.63
		-43'200'004.03	-332'067'285.67

Notes

Actif	2001	2000	Différences
9 Disponibilités			
Chèques postaux	11'721'507.41	16'802'810.98	-5'081'303.57
Banques comptes courants	154'510'225.91	34'535'351.63	119'974'874.28
	166'231'733.32	51'338'162.61	114'893'570.71
10 Débiteurs à court terme			
Caisse Intercommunale de Pensions	0.00	77'802.21	-77'802.21
État de Vaud	737'992.82	755'594.11	-17'601.29
Hospices cantonaux	1'842'406.52	897'249.89	945'156.63
Administration Fédérale des contributions	3'289'964.05	6'839'985.63	-3'550'021.58
Banques comptes à terme moins de 12 mois	82'300'000.00	158'750'000.00	-76'450'000.00
Annuités à percevoir	4'928'149.00	11'020'086.20	-6'091'937.20
Prêts	528'928.40	0.00	528'928.40
Gérants	0.00	8'710.00	-8'710.00
Chauffage	1'833'600.80	1'138'564.90	695'035.90
Débiteurs pour travaux immobiliers à refacturer	679'093.03	717'675.98	-38'582.95
Débiteurs divers	7'938.00	0.00	7'938.00
Comptes en suspens - pensionnés et démissions	1'694.00	2'765.15	-1'071.15
Crédits de construction	7'046'723.21	1'856'346.56	5'190'376.65
	103'196'489.83	182'064'780.63	-78'868'290.80
11 Actifs transitoires			
Intérêts courus sur comptes à terme	10'203.75	101'316.61	-91'112.86
Intérêts courus sur créances hypothécaires	5'867'286.30	5'812'055.20	55'231.10
Intérêts courus sur prêts aux corporations de droit public	954'722.20	1'474'444.45	-519'722.25
Intérêts courus sur prêts divers	0.00	135'208.35	-135'208.35
Intérêts courus sur obligations	13'883'942.36	17'198'996.18	-3'315'053.82
Loyers à recevoir	1'165'889.75	1'287'588.55	-121'698.80
Autres transitoires	22'299'269.35	4'223'082.12	18'076'187.23
	44'181'313.71	30'232'691.46	13'948'622.25
12 Débiteurs à long terme			
Banques comptes à terme plus de 12 mois	21'600'000.00	24'900'000.00	-3'300'000.00
Créances hypothécaires	762'511'251.90	770'316'447.70	-7'805'195.80
Prêts aux corporations de droit public	189'057'280.00	313'337'260.00	-124'279'980.00
Prêts divers	8'152'216.30	10'210'747.25	-2'058'530.95
Avances AVS à récupérer	7'047'016.25	6'635'761.15	411'255.10
	988'367'764.45	1'125'400'216.10	-137'032'451.65

12.1 Le compte Prêts aux corporations de droit public comprend CHF 60'000'000.00 de prêts à l'État de Vaud garantis par des obligations simples (2000: CHF 179'000'000.00).

Notes

Actif	2001	2000	Différences
13 Investissements non-traditionnels	36'343'026.09	43'572'754.88	-7'229'728.79
13.1 Valeur économique des investissements non-traditionnels	36'343'026.09	54'175'607.40	-17'832'581.31
13.2 Réserve latente sur investissements non-traditionnels	0.00	10'602'852.52	-10'602'852.52

13.3 La valeur économique des investissements non-traditionnels est déterminée en tenant compte des cours de clôture, des dernières valeurs nettes d'inventaires ou des valeurs comptables. En règle générale, une décote d'illiquidité de 20 % a été enregistrée.

13.4 Les investissements non-traditionnels 2001 comprennent CHF 10 millions d'investissements « immobilier » qui, dans le cadre du contrôle OPP2, ont été ajoutés à la rubrique "Immeubles" (note 15.5).

13.5 En 2001, les investissements non-traditionnels ont enregistré des moins-values pour CHF 43'931'273.03 (note 5).

14 Titres valeurs comptables			
Obligations suisses	477'554'690.75	557'800'000.00	-80'245'309.25
Obligations étrangères en ME	867'419'081.78	843'158'039.87	24'261'041.91
Actions étrangères	880'472'949.08	860'766'478.85	19'706'470.23
Actions suisses	894'001'425.70	811'839'219.46	82'162'206.24
	3'119'448'147.31	3'073'563'738.18	45'884'409.13
14.1 Titres valeurs boursières			
Obligations suisses	489'040'858.84	578'444'475.00	-89'403'616.16
Obligations étrangères en ME	867'419'081.78	844'056'402.00	23'362'679.78
Actions étrangères	880'472'949.08	917'748'798.95	-37'275'849.87
Actions suisses	923'298'195.58	1'136'804'699.00	-213'506'503.42
	3'160'231'085.28	3'477'054'374.95	-316'823'289.67
14.2 Titres réserves latentes			
Obligations suisses	11'486'168.09	20'644'475.00	-9'158'306.91
Obligations étrangères en ME	0.00	898'362.13	-898'362.13
Actions étrangères	0.00	56'982'320.10	-56'982'320.10
Actions suisses	29'296'769.88	324'965'479.54	-295'668'709.66
	40'782'937.97	403'490'636.77	-362'707'698.80

14.3 En 2001, les titres, à la valeur comptable, ont enregistré les moins-values suivantes (Note 6) :

Sur actions étrangères	CHF 128'344'248.34
Sur obligations étrangères en ME	CHF 18'920'904.16
Total	CHF 147'265'152.50

Notes

Actif

14.4 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS EN COURS

A. Instruments financiers dérivés au 31.12.2001

Véhicules de placements	Type d'instrument	Volume des contrats en CHF	Gains /pertes non réalisés en CHF *
Obligations étrangères en monnaies étrangères	Opérations devises à terme	97'943'583.42	-872'932.66
Total	10 engagements	97'943'583.42	-872'932.66

*Gains et pertes non réalisés compris dans la valeur boursière des mandats au 31.12.2001.

B. Prêts sur titres

Véhicules de placements	Nombre de positions en prêt	Contre-valeur en CHF
Obligations suisses	4	41'791'500.00
Obligations étrangères en monnaies étrangères	11	84'868'800.84
Actions étrangères	51	82'203'835.06
Actions suisses	10	80'167'084.00
Total	76	289'031'219.90

Les prêts sur titres sont garantis par un collatéral d'un minimum de 105 % de la valeur totale des titres. Cette valeur est contrôlée sur une base journalière. Le collatéral est constitué de papiers-valeurs de très grande qualité (les obligations gouvernementales ou AAA, les obligations ayant un rating minimum de AA, les lettres de crédit émises par un nombre très restreint de banques approuvées par les associés de Pictet). La qualité du collatéral est contrôlée régulièrement par notre dépositaire global.

C. Investissements non-traditionnels

Véhicules de placements	Engagements en devises étrangères	Cours de change (au 31.12.01)	Engagement en CHF
Investissements non-traditionnels (en CHF)			9'319'900.99
Investissements non-traditionnels (en EUR)	7'961'622.44	1.4792	11'776'831.91
Total			21'096'732.90

Dans ce cadre, les souscriptions de fonds de placement n'interviennent qu'au fur et à mesure des investissements réalisés par les gestionnaires. Les sommes ci-dessus représentent les appels de fonds non effectués.

Notes

Actif	2001	2000	Différences
15 Immobilier valeur comptable			
Immeubles	1'326'394'000.00	1'310'106'000.00	16'288'000.00
Investissements sur immeubles en propriété	23'161'229.35	19'089'911.65	4'071'317.70
	1'349'555'229.35	1'329'195'911.65	20'359'317.70
15.1 Immobilier valeur de marché			
Immeubles	1'449'993'573.71	1'401'736'810.00	48'256'763.71
Investissements sur immeubles en propriété	23'161'229.35	19'089'911.65	4'071'317.70
	1'473'154'803.06	1'420'826'721.65	52'328'081.41
15.2 Immobilier réserve latente			
Immeubles	123'599'573.71	91'630'810.00	31'968'763.71
	123'599'573.71	91'630'810.00	31'968'763.71

15.3 Détermination de la valeur de marché

L'estimation ci-dessus du parc immobilier au 31 décembre est basée sur la valeur de rendement. La calculation de cette valeur tient compte de l'état locatif dynamique afin d'éliminer l'effet des acquisitions en cours de période. Ce montant est diminué des vacants structurels réels. Le développement est le suivant:

Détermination du Taux de rendement brut :

Taux de référence LPP	4%
Bénéfice désiré	1%
	<hr/>
Taux de rendement net nécessaire	5%
Frais de gestion et d'entretien des immeubles	2%
	<hr/>
Taux de rendement brut nécessaire	7%

15.4 105 cédules hypothécaires grevant notre parc immobilier sont déposées au siège de l'institution. Elles représentent un capital de CHF 155'580'900.00. Elles sont toutes libres de gage.

15.5 Dans le cadre du contrôle OPP2, une somme de CHF 10 millions, investie dans l'immobilier non-traditionnel, a été ajoutée au montant ci-dessus (Note 13.4).

Notes

Passif	2001	2000	Différences
16 Créanciers à court terme			
Les Retraites Populaires	1'093'042.16	483'660.37	609'381.79
Caisse Intercommunale de Pensions	87'130.74	0.00	87'130.74
Annuités perçues d'avance sur créances hypothécaires	118'406.75	78'099.45	40'307.30
Créanciers AFC	266'394.79	0.00	266'394.79
Gérants	84'220.30	15'981.90	68'238.40
Créanciers immobiliers	33'430.50	5'082'815.10	-5'049'384.60
Chauffage	1'325'187.45	1'496'403.80	-171'216.35
Comptes en suspens	244.20	244.20	0.00
Comptes en suspens - pensionnés	77'600.09	30'687.99	46'912.10
	3'085'656.98	7'187'892.81	-4'102'235.83
17 Comptes transitoires			
Loyers perçus d'avance	3'754'807.70	3'372'008.76	382'798.94
TVA	2'245'726.65	1'681'726.65	564'000.00
Autres transitoires	8'937'266.35	37'835'087.52	-28'897'821.17
	14'937'800.70	42'888'822.93	-27'951'022.23
18 Provisions			
Pour risques sur titres	4'000'000.00	45'000'000.00	-41'000'000.00
Pour investissements non-traditionnels	0.00	6'000'000.00	-6'000'000.00
Pour débiteurs douteux	2'200'000.00	9'250'000.00	-7'050'000.00
	6'200'000.00	60'250'000.00	-54'050'000.00
19 Fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles	52'100'000.00	45'330'000.00	6'770'000.00
20 Fonds divers			
Fonds de prévoyance	7'575'087.00	7'384'010.00	191'077.00
Réserve pour dépôts d'épargne	262'729.44	314'381.01	-51'651.57
	7'837'816.44	7'698'391.01	139'425.43
21 Capital de couverture			
Fonds de compensation	707'224'000.00	893'031'000.00	-185'807'000.00
Capital	5'015'938'429.94	4'778'982'148.76	236'956'281.18
	5'723'162'429.94	5'672'013'148.76	51'149'281.18

Notes

Passif	2001	
21.1 Variation du capital de couverture		
1 Résultat Ressources-Prestations	14'541'950.11	
1 Finances d'entrée	-472'246.37	Sont attribuées au Fonds de prévoyance
1 Prestations du Fonds de prévoyance	574'484.20	Sont prélevées du Fonds de prévoyance
1 Dépôts d'épargne	65'824.00	Sont prélevés de la Réserve pour dépôts d'épargne
2 Frais d'administration	-6'756'868.75	
8.2 Rendement des capitaux	43'200'004.03	
Bonifications pour Dépôts d'épargne	-3'866.04	Sont prélevées du Fonds de compensation
	51'149'281.18	

	2001	2000	Différences
Évolution des réserves latentes			
13.2 Des investissements non-traditionnels	0.00	10'602'852.52	-10'602'852.52
14.2 Des titres	40'782'937.97	403'490'636.77	-362'707'698.80
15.2 De l'immobilier	123'599'573.71	91'630'810.00	31'968'763.71
	164'382'511.68	505'724'299.29	-341'341'787.61
18 Provision pour risques sur titres	4'000'000.00	45'000'000.00	-41'000'000.00
19 Fonds d'amortissement et d'amélioration des immeubles	52'100'000.00	45'330'000.00	6'770'000.00
	56'100'000.00	90'330'000.00	-34'230'000.00
Total	220'482'511.68	596'054'299.29	-375'571'787.61
21 Capital de couverture	5'723'162'429.94	5'672'013'148.76	51'149'281.18
Capital de couverture en valeurs réelles	5'943'644'941.62	6'268'067'448.05	-324'422'506.43

cpev

cpev

cpev

**Rapport de
l'Organe de contrôle**

cpev

cpev

cpev

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

au Conseil d'administration de la

CAISSE DE PENSIONS DE L'ETAT DE VAUD**Lausanne**

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes (bilan, compte de profits et pertes et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes vieillesse sont conformes à la loi fédérale suisse sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité et aux lois du 18 juin 1984 et du 18 décembre 1995 sur la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Lausanne, le 30 avril 2002

Ernst & Young SA



Florian Magnolay
Expert-comptable diplômé
(Responsable de mandat)



p.p. Philippe Vaney
Expert-comptable diplômé

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

cpev

cpev

cpev

**Annexes au
Rapport de gestion**

cpev

cpev

cpev

Pensions mensuelles

(2001)	2002	
(1654)	1720	pensions d'invalidité définitive
(32)	45	pensions d'invalidité temporaire
(5546)	5723	pensions de retraite
(1666)	1724	pensions de conjoint survivant
(889)	968	pensions d'enfant
(9787)	10180	pensions

Base	Allocation	Total
2'927'117.15	371'585.85	3'298'703.00
81'558.40	1'037.80	82'596.20
16'284'339.30	2'522'114.95	18'806'454.25
2'118'913.00	918'090.65	3'037'003.65
503'699.00	26'703.70	530'402.70
21'915'626.85	3'839'532.95	25'755'159.80

Suppléments temporaires

(333)	342	suppléments « invalidité définitive »
(31)	45	suppléments « invalidité temporaire »
(725)	850	suppléments « retraite »
(1089)	1237	suppléments

Avances AVS

(260)	295	avances en cours de paiement
(348)	346	avances en cours de remboursement

179'596.15
23'633.50
1'016'240.75
1'219'470.40
155'705.95
124'350.75

Valeur en capital des pensions courantes

L'ensemble des pensions courantes au 1er janvier 2002 (allocations diverses comprises), ainsi que celles qui en découleront, évalué selon les tables actuarielles éditées en 2000 par la Caisse fédérale d'assurance, représente un capital s'élevant à :

Montants exprimés en millions de francs

	Pensions de base	Suppléments temporaires
– au taux de 0,0 %	5'492.201	69.521
– au taux de 4,0 %	3'603.787	57.320

Entrée dans la Caisse à l'âge de	Effectif des hommes	Effectif des femmes	Effectif total
20 ans	687	1154	1841
21	476	836	1312
22	713	992	1705
23	405	840	1245
24	522	810	1332
25	1114	1161	2275
26	606	684	1290
27	659	704	1363
28	483	430	913
29	452	427	879
30	660	451	1111
31	349	383	732
32	339	411	750
33	289	379	668
34	266	385	651
35	236	385	621
36	218	358	576
37	212	335	547
38	165	330	495
39	161	322	483
40	130	293	423
41	104	255	359
42	87	234	321
43	71	233	304
44	81	177	258
45	64	165	229
46	61	135	196
47	53	113	166
48	37	96	133
49	31	95	126
50	27	81	108
51	31	55	86
52	25	39	64
53	21	36	57
54	11	25	36
55	13	21	34
56	8	16	24
57	10	15	25
58	2	7	9
59	7	9	16
60	2	5	7
61	3	2	5
62	2	2	4
Total	9'893	13'886	23'779
Âge moyen à l'entrée:	29.03	30.02	29.09
2000	29.00	30.00	29.07

Âge	Hommes	Femmes	Effectif total
20 ans	20	55	75
21	31	97	128
22	44	148	192
23	65	207	272
24	99	295	394
25	105	348	453
26	153	362	515
27	183	353	536
28	175	401	576
29	174	381	555
30	200	378	578
31	181	371	552
32	208	313	521
33	207	335	542
34	240	338	578
35	284	385	669
36	275	362	637
37	289	391	680
38	291	392	683
39	281	384	665
40	277	401	678
41	272	419	691
42	337	407	744
43	372	428	800
44	348	432	780
45	319	397	716
46	351	385	736
47	351	426	777
48	303	423	726
49	338	406	744
50	305	379	684
51	320	388	708
52	291	381	672
53	304	360	664
54	298	377	675
55	307	333	640
56	268	280	548
57	248	254	502
58	224	223	447
59	177	196	373
60	137	121	258
61	111	94	205
62	49	56	105
63	40	16	56
64	30	7	37
65	3	1	4
66	1		1
67	2		2
68	4		4
69	1		1
Total	9'893	13'886	23'779
Âge moyen:	43.11	41.03	42.05
<i>01.01.2001</i>	<i>43.11</i>	<i>41.01</i>	<i>42.03</i>

		Effectif total	Âge moyen	Degré moyen d'activité	Nombre de postes à 100 %
Gardiens-geôliers	H	223	41.30	100.000000	223.0
	F	18	39.01	91.666667	16.5
Infirmiers	H	405	39.00	96.849002	392.2
	F	2'161	38.11	83.679788	1'808.3
Éducateurs	H	20	44.08	91.250000	18.3
	F	70	37.07	70.166313	49.1
Enseignants primaires	H	1'123	41.05	95.832338	1'076.2
	F	4'254	40.01	79.856397	3'397.1
Gendarmes	H	599	40.06	100.000000	599.0
	F	21	25.07	99.047619	20.8
Police de sûreté	H	169	42.03	100.000000	169.0
	F	24	30.06	93.750000	22.5
Professeurs-assistants	H	59	45.09	88.474520	52.2
	F	24	46.08	78.458333	18.8
Personnel administratif	H	3'132	44.11	96.185923	3'012.5
	F	4'118	42.09	81.125792	3'340.8
Enseignants professionnels	H	672	46.03	89.196120	599.4
	F	274	44.06	69.147848	189.5
Enseignants secondaires	H	1'483	43.05	92.216039	1'367.6
	F	1'540	42.04	77.204175	1'188.9
Pasteurs	H	219	47.03	96.963470	212.4
	F	82	44.04	71.829268	58.9
Cantonniers	H	282	45.08	99.893617	281.7
	F				
Ouvriers	H	1'165	44.02	98.245461	1'144.6
	F	835	43.03	82.468556	688.6
Personnel de laboratoire	H	92	41.09	96.294757	88.6
	F	422	41.06	83.303318	351.5
Préfets, présidents de tribunaux	H	41	52.05	98.780488	40.5
	F	17	48.06	82.352941	14.0
Professeurs d'Université	H	209	53.10	89.920191	187.9
	F	26	49.07	79.922308	20.8
Effectif par sexe	H	9'893	43.11	95.673955	9'465.0
	F	13'886	41.03	80.557104	11'186.2
Effectif global	:	23'779	42.05	86.846309	20'651.2
01.01.2001		23'036	42.03	87.273881	20'104.4

		20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 et plus	Effectif total	Âge moyen
Gardiens-geôliers	H		20	51	45	31	27	26	21	2	223	41.03
	F	1	2	2	5	4	2	1		1	18	39.01
Infirmiers	H	15	85	54	81	49	52	40	23	6	405	39.00
	F	141	406	322	337	313	234	223	155	30	2'161	38.11
Éducateurs	H	1	1	1	1	4	6	4	2		20	44.08
	F	3	20	9	8	12	10	6	1	1	70	37.07
Enseignants primaires	H	64	149	108	126	182	264	160	66	4	1'123	41.05
	F	405	635	435	494	658	747	559	287	34	4'254	40.01
Gendarmes	H	24	74	87	107	102	86	76	43		599	40.06
	F	9	11	1							21	25.07
Police de sûreté	H	4	12	19	31	33	29	35	6		169	42.03
	F	3	12	5	2		1	1			24	30.06
Professeurs-assistants	H		1	4	10	15	9	8	11	1	59	45.09
	F			2	4	6	4	1	6	1	24	46.08
Personnel administratif	H	97	188	280	411	506	519	522	469	140	3'132	45.00
	F	189	436	539	546	568	578	608	501	153	4'118	42.09
Enseignants professionnels	H	1	26	67	86	112	122	106	118	34	672	46.03
	F		19	30	38	56	50	41	30	10	274	44.06
Enseignants secondaires	H	11	147	180	218	251	256	213	172	35	1'483	43.05
	F	15	200	201	249	244	209	235	157	30	1'540	42.04
Pasteurs	H		9	11	25	43	45	36	36	14	219	47.03
	F		4	10	14	14	16	11	11	2	82	44.04
Cantonniers	H	5	9	31	47	37	44	46	48	15	282	45.08
	F											
Ouvriers	H	34	60	123	202	201	161	187	137	60	1'165	44.03
	F	16	46	114	161	137	122	136	85	18	835	43.03
Personnel de laboratoire	H	3	9	14	11	18	21	6	5	5	92	41.09
	F	20	54	64	51	67	56	54	44	12	422	41.06
Préfets, présidents de tribunaux	H			1	5	4	1	11	11	8	41	52.05
	F			1	2	2	4	3	5		17	48.06
Professeurs d'Université	H			5	14	18	20	42	56	54	209	53.10
	F				3	6	4	6	4	3	26	49.07
Effectif par sexe	H	259	790	1'036	1'420	1'606	1'662	1'518	1'224	378	9'893	43.11
	F	802	1'845	1'735	1'914	2'087	2'037	1'885	1'286	295	13'886	41.03
Effectif global		1'061	2'635	2'771	3'334	3'693	3'699	3'403	2'510	673	23'779	42.05

a) Âge prévisible de la retraite

Au 1er janvier 2002, l'âge minimum prévisible de la retraite des 23'779 assurés présents est le suivant :

Âge minimum de la retraite	Hommes	Femmes	Effectif total
57 ans	1'129	2'108	3'237
58 ans	168	563	731
59 ans	167	426	593
60 ans	2'455	2'697	5'152
61 ans	606	684	1'290
62 ans	5'368	7'408	12'776
Total	9'893	13'886	23'779
Âge moyen de la retraite :	60.10	60.07	60.08
<i>01.01.2001</i>	<i>60.09</i>	<i>60.07</i>	<i>60.08</i>

b) Âge effectif de la retraite

Durant l'année 2001, 345 assurés ont pris leur retraite aux âges suivants :

Âge effectif de la retraite	Hommes	Femmes	Effectif total
57 ans	27	25	52
58 ans	6	6	12
59 ans		7	7
60 ans	51	35	86
61 ans	5	9	14
62 ans	58	47	105
63 ans	12	11	23
64 ans	8		8
65 ans	26	8	34
66 ans	3	1	4
Total	196	149	345
Âge moyen de la retraite :	61.02	60.07	60.11
<i>En 2000, 342 retraites :</i>	<i>61.03</i>	<i>60.09</i>	<i>61.01</i>

Âge	Retraités		Invalides définitifs		Conjoints survivants		Effectif total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
20 ans							
21							
22							
23			1				1
24							
25							
26							
27			1	1			2
28				1			1
29			1	2		1	4
30				3			3
31				1			1
32			1	5			6
33			1	2		1	4
34			3	2	1		6
35			3	6	1	1	11
36			5	8	1	2	16
37			1	7		2	10
38			4	12		1	17
39			5	12		3	20
40			7	16		2	25
41			9	13	1	2	25
42			8	14	1		23
43			14	13		2	29
44			7	18	1	3	29
45			7	17	2	3	29
46			8	15	1	3	27
47			11	22	3	1	37
48			10	25		7	42
49			11	24	3	13	51
50			15	27	3	7	52
51			14	27	1	9	51
52			15	38	2	9	64
53			13	28	3	11	55
54			12	35	3	20	70
55			19	44	4	10	77
56			18	42	1	19	80
57	18	16	33	32	4	12	115
58	30	23	22	39	5	14	133
59	35	38	33	42	9	17	174
60	61	55	31	32	2	21	202
61	70	66	14	37	1	24	212
62	123	78	18	38	2	19	278
63	135	128	22	30	4	34	353
64	124	139	20	39	3	29	354
65	125	118	19	25	3	34	324
66	151	117	19	21	1	33	342
67	169	119	15	26	5	32	366
68	158	115	28	31	2	33	367
69	135	122	17	16	2	41	333

Âge	Retraités		Invalides définitifs		Conjoints survivants		Effectif total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
70	148	117	22	21	1	43	352
71	155	91	21	13	1	43	324
72	136	102	16	9	3	58	324
73	140	100	12	21	5	48	326
74	109	93	12	8	3	54	279
75	128	87	11	14	3	49	292
76	108	100	11	9	3	62	293
77	101	65	14	6	1	54	241
78	102	73	12	6	3	58	254
79	88	74	8	6	2	63	241
80	100	77	3	6	1	55	242
81	97	60	4	1	2	67	231
82	86	55	6	1	1	49	198
83	58	42	8	4	1	41	154
84	56	46	1	5		53	161
85	48	28	1	4		57	138
86	44	30	2			40	116
87	40	26	5	2		38	111
88	29	23	1	2		40	95
89	23	14	2	1		39	79
90	25	9				35	69
91	23	10				19	52
92	11	8		1		23	43
93	11	9	1			23	44
94	7	8	2			10	27
95	6	5				6	17
96	3	3				5	11
97	4	4	2			3	13
98		4			1	2	7
99	3	1				1	5
100						1	1
101						2	2
102						2	2
103							
104							
105		1					1
106							
107							
108							
109	1						1
Total	3'224	2'499	692	1'028	106	1'618	9'167
Âge moyen :	72.04	71.09	61.02	57.05	62.03	74.09	70.00
01.01.2001	72.04	71.07	60.11	56.11	61.08	74.05	69.10

